



VILLE DE
NAMUR

D.G.F.

JSD

LE BUDGET 2016

Note d'explications

PREALABLE

Le présent document a pour vocation d'esquisser les principaux éléments financiers du budget 2016 ainsi que les évolutions par rapport à l'exercice 2015.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du rapport, le budget 2016 est principalement affecté par les informations du SPF « finances » du 30/10/2015 portant essentiellement sur les montants à inscrire à titre d'additionnels à l'IPP pour les exercices 2015 et 2016.

Ainsi, la prévision de recettes 2015 a été sensiblement revue à la baisse : 26.985.731,19 € contre une prévision initiale communiquée au montant de 34.842.919,33 €, soit une moins-value de 7.857.188,14 € dont il est tenu compte dans le budget 2016 au travers du résultat présumé des exercices antérieurs.

Parallèlement la prévision de recettes additionnelles à l'IPP 2016 (exercice propre) traduit un rattrapage partiel des moindres recettes 2015 et a été communiquée au montant de 41.887.301,46 €, soit une augmentation de 7.044.382,13 € par rapport à la prévision initiale 2015 de 34.842.919,33 € susmentionnée.

Globalement, si on prend en considération les deux exercices, ce type de recettes est donc en recul d'environ 800.000 €, ce qui ne peut s'expliquer que par une combinaison d'éléments liés au fait que :

- le rythme envisagé de l'enrôlement 2016 ne permettra pas de rattraper les retards pris en 2015 ;
- l'impact de la hausse du taux des additionnels de 8% à 8,50% (mesure du plan de gestion 2015) se traduira en 2017 et n'est donc pas « réellement » pris en considération dans les estimations de 2016 contrairement à ce que prétend le SPF dans son courrier.

Pour le reste, le budget 2016 traduit les ajustements classiques dans les différents postes de recettes et dépenses.

Il est à noter que compte tenu de l'accroissement de recettes à l'exercice propre en raison du transfert de recettes additionnelles à l'IPP, l'occasion a été saisie pour alimenter une nouvelle fois les provisions pour risque fiscal (+ 2 millions €) et pour risque « fonds des communes » (+1 million €).

TABLES DES MATIÈRES

A.	SERVICE ORDINAIRE	Page 5
I.	<i>Résultat du service ordinaire, des fonds de réserve et provisions</i>	<i>Page 7</i>
II.	<i>Recettes de l'exercice propre</i>	<i>Page 11</i>
	II.a. Recettes de prestations	Page 12
	II.b. Recettes de transferts	Page 14
	II.c. Recettes de dette	Page 21
	II.d. Recettes de prélèvement	Page 21
III.	<i>Dépenses de l'exercice propre</i>	<i>Page 22</i>
	III.a. Dépenses de personnel	Page 23
	III.b. Dépenses de fonctionnement	Page 25
	III.c. Dépenses de transferts	Page 27
	III.d. Dépenses de dette	Page 29
	III.e. Dépenses de prélèvement	Page 30
IV.	<i>Exercices antérieurs</i>	<i>Page 31</i>
B.	SERVICE EXTRAORDINAIRE	Page 33
I.	<i>Résultats</i>	<i>Page 35</i>
II.	<i>Dépenses</i>	<i>Page 35</i>
III.	<i>Recettes</i>	<i>Page 36</i>
C.	SUIVI DU PGA ET PROJECTIONS QUINQUENNALES	Page 37
I.	<i>Préalable</i>	<i>Page 39</i>
II.	<i>Comparaison budget - PGA</i>	<i>Page 40</i>
III.	<i>Projections 2017-2021</i>	<i>Page 51</i>
D.	ANNEXES (éléments RH, détail ajustements, charges nettes, projections)	Page 57

A. Service ordinaire

I. Résultats

Le tableau qui suit vous informe de l'évolution des grandes masses budgétaires entre les dernières modifications budgétaires de l'exercice 2015 et le budget initial 2016.

	MB 2 2015 <i>(CC 15/10/2015)</i>	BI 2016	Diff BI 2016 – MB2 2015	
Recettes de prestations	5.524.736,09	5.520.053,29	- 4.682,80	- 0,08%
Recettes de transferts	156.214.683,28	165.212.391,39	+ 8.997.708,11	+ 5,76%
Recettes de dette	6.488.192,62	6.475.978,17	- 12.214,45	- 0,19%
Recettes de prélèvement	460.0000,00	460.000,00	0,00	
Recettes totales de l'exercice propre	168.687.611,99	177.668.422,85	+ 8.980.810,86	+ 5,32%
Dépenses de personnel	69.184.946,64	71.062.211,90	+ 1.877.265,26	+ 2,71%
Dépenses de fonctionnement	26.211.541,01	26.397.897,21	+ 186.356,20	+ 0,71%
Dépenses de transferts	53.444.133,61	54.193.800,88	+ 749.667,27	+ 1,40%
Dépenses de dette	18.270.748,36	18.789.764,19	+ 519.015,83	+ 2,84%
Dépense de prélèvement	1.576.242,37	3.000.000,00	+ 1.423.757,63	+ 90,33%
Dépenses totales de l'exercice propre	168.687.611,99	173.443.674,18	+ 4.756.062,19	+ 2,82%
Résultat de l'exercice propre	0,00	4.224.748,67	+ 4.224.748,67	
Résultat des exercices antérieurs	- 1.019.011,43	- 8.091.736,38	- 7.072.724,95	
Prélèvements vers S.Ext	-121.000,00	-121.000,00	0,00	
Prélèvements du FDRO	1.140.011,43	3.987.987,71	+ 2.847.976,28	
Résultat global	0,00	0,00	0,00	

I.a. Résultats du service ordinaire

L'exercice propre du budget ordinaire 2016 de la Ville se solde par un résultat en boni de 4.224.748,67 €. Les recettes et les dépenses de l'exercice propre s'élèvent respectivement à 177.668.422,85 € et 173.443.674,18 €

Toutefois, il convient d'emblée de nuancer ce résultat par le fait qu'en dépenses, des provisions « pour risque de recettes fiscales » et « pour risque fonds des communes » d'un montant global de trois millions € ont été constituées en vue de se prémunir de mauvaises nouvelles à l'avenir dans ces deux secteurs de recettes. Cette opération provoque donc un moindre boni « artificiel » à l'exercice propre. En faisant abstraction de cette dépense, le résultat de l'exercice propre aurait donc été présenté en boni de 7.224.748,67 €.

Le résultat présumé des exercices antérieurs est, quant à lui, présenté en mali de 8.091.736,38. Ce mali est essentiellement lié à la nécessité de tenir compte des informations communiquées par le SPF « Finances » fin du mois d'octobre dans les trois secteurs de recettes suivants :

	MB2 – 2015 CC 15/10/2015	Infos SPF – 30/10/2015	Différence €
Compensation travailleurs frontaliers luxembourgeois	121.191,56	0,00	-121.191,56
Additionnels IPP	34.842.919,33	26.985.731,19	-7.857.188,14
Additionnels taxes automobiles	1.279.944,51	1.148.504,07	-131.440,44
	36.244.055,40	28.134.235,26	-8.109.820,14

Enfin, en ce qui concerne les prélèvements qui ne relèvent pas de l'exercice propre :

- un transfert de 121.000 € (dépense) est opéré pour financer au service extraordinaire, les parts SPGE/INASEP et les prêts du service social du personnel ;
- une ponction dans le fonds de réserve ordinaire (recette) de 3.987.987,71 € est consentie pour équilibrer le budget d'un point de vue global.

Aussi, sur le plan global, le service ordinaire est en strict équilibre.

I.b. Fonds de réserve et provisions

Le tableau qui suit permet de faire le point sur l'état des fonds de réserves (ordinaire et pour créances douteuses) et des provisions (pour CPAS, « risque fiscal » et « risque fonds des communes ») présumés à l'issue de l'exercice 2016 :

<i>Compte / Travail budgétaire</i>	<i>Solde MB 2 - Ex 2015 CC 15/10/2015</i>	<i>Ajustements BI 2016</i>	<i>Solde présumé au 31/12/2016</i>
Fonds de réserve ordinaire	6.270.222,83 €	-3.987.987,71 €	2.282.235,12 €
Fonds pour créances douteuses	1.501.678,49 €	- €	1.501.678,49 €
Provision CPAS	4.140.000,00 €	- 460.000,00 €	3.680.000,00 €
Provision pour risque fiscal	1.500.000,00 €	+ 2.000.000,00 €	3.500.000,00 €
Provision pour risque FDC	76.242,37 €	+ 1.000.000,00 €	1.076.242,37 €
<i>Total réserves et provisions</i>	<i>13.488.143,69 €</i>	<i>- 1.447.987,71 €</i>	<i>12.040.155,98 €</i>

Le tableau qui suit donne un aperçu de l'utilisation du fonds de réserve ordinaire au cours des neuf derniers exercices, soit depuis le moment où il a été alimenté du prêt régional d'aide extraordinaire de 23 millions € en 2008 :

Réserves au 31/12/2008	23.537.500,41 €
Recapitalisation du Holding (2009)	- 2.773.878,40 €
Créances douteuses (2011)	- 3.344.734,66 €
Provision CPAS (2014)	- 4.600.000,00 €
Transfert vers Serv Extra (fouilles Grognon - 2014)	- 800.000,00 €
Constitution provision pour risque fiscal (2015 et 2016)	- 3.500.000,00 €
Solde provision pour risque FDC (2015 et 2016)	- 1.076.242,37 €
Réserves disponibles après opérations exceptionnelles	7.442.644,98 €
Solde présumé au 31/12/2016 après BI 2016	2.282.235,12 €
Utilisation des réserves (2008 à 2016) hors opérations exceptionnelles	5.160.409,86 €
Ponction annuelle moyenne (2008 à 2015), soit sur 9 exercices*	573.378,87 €

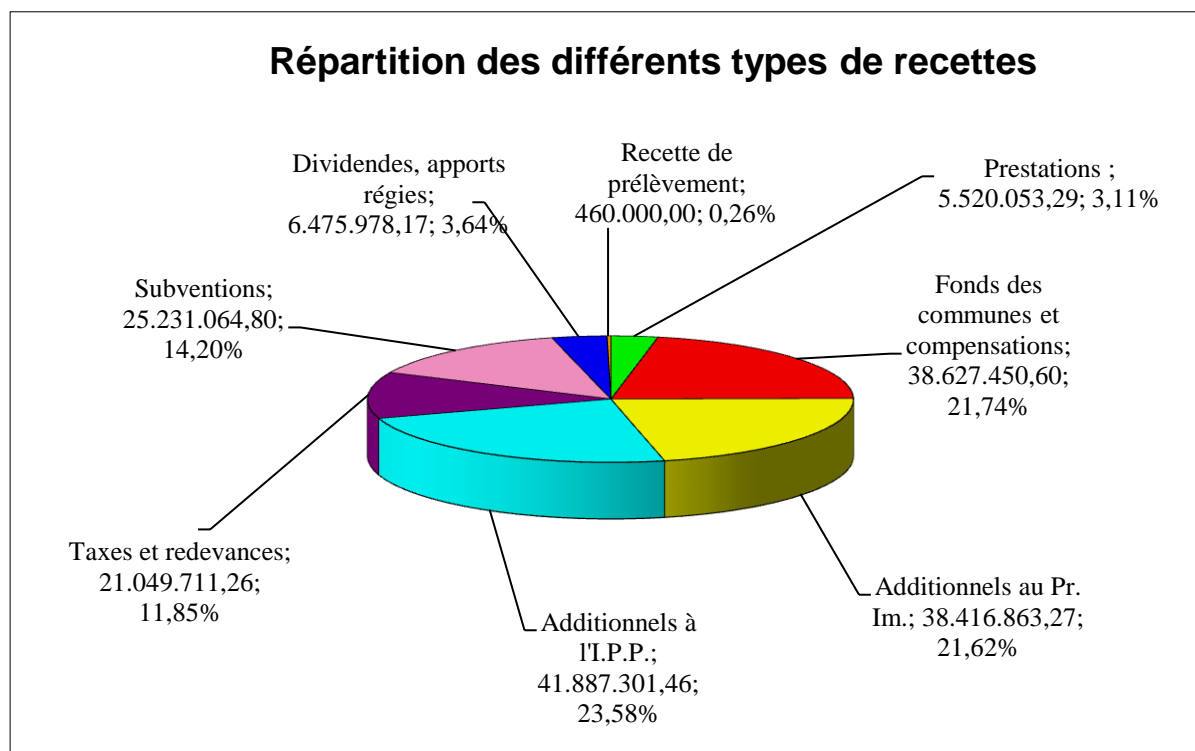
* : il y a lieu néanmoins d'ajouter une ponction annuelle de 460.000 € de reprise de provision « CPAS » pour les exercices 2014 à 2016

II. Recettes de l'exercice propre

Le montant total des recettes de l'exercice propre s'élève à 177.668.422,85 €. Le tableau qui suit indique la répartition des principales recettes :

	Montants 2016	%	Montant/hab
Recettes de prestations	5.520.053,29	3,11%	50,00
Fonds des communes et compensations	38.627.450,60	21,74%	349,88
Additionnels au Pr. Im.	38.416.863,27	21,62%	347,97
Additionnels à l'I.P.P.	41.887.301,46	23,58%	379,41
Taxes et redevances	21.049.711,26	11,85%	190,66
Subventions	25.231.064,80	14,20%	228,54
Dividendes, apports régies	6.475.978,17	3,64%	58,66
Recette de prélèvement	460.000,00	0,26%	4,17
Total	177.668.422,85	100,00%	1.609,29

Graphiquement :



En ce qui concerne l'évolution des recettes de l'exercice propre par rapport au dernier travail budgétaire de l'exercice 2015, le total de celles-ci est en augmentation de 8.980.810,86 €, soit une hausse des recettes de 5,32 %.

Les ajustements selon la nature économique des recettes sont les suivants :

	MB 2 2015 <i>(CC 15/10/2015)</i>	BI 2016	Diff BI 2016 – MB2 2015	
Recettes de prestations	5.524.736,09	5.520.053,29	- 4.682,80	- 0,08%
Recettes de transferts	156.214.683,28	165.212.391,39	+ 8.997.708,11	+ 5,76%
Recettes de dette	6.488.192,62	6.475.978,17	- 12.214,45	- 0,19%
Recettes de prélèvement	460.0000,00	460.000,00	0,00	
Recettes totales de l'exercice propre	168.687.611,99	177.668.422,85	+ 8.980.810,86	+ 5,32%

II.a Recettes de prestations (5.520.053,29 € / - 4.682,20 € / -0,08%)

Les recettes de prestations sont évaluées au montant de 5.520.053,29 €. Elles représentent 3,11% des recettes totales de l'exercice propre et sont en très légère diminution de 4.682,80 € (- 0,08%).

Pour rappel, les principales recettes de prestations au budget 2016 sont les suivantes :

764/161PI-04	Recettes piscines	1.050.000,00
922/161-01	Rembt charges personnel Régie foncière	660.885,00
131/161-14	Interv.du personnel dans coût chèques-repas	379.735,45
878/161-05	Concessions aux cimetières	330.000,00
761/161PA-48	Recettes PARF	315.000,00
764/161IS-04	Recettes infrastructures sportives	310.000,00
124/163-01	Locations immobilières	251.770,00
764/161SP-48	Recettes stages et activités sportives	229.000,00
761/161AJ-48	Recettes activités jeunesse	193.415,00
763/161FW-48	Recettes diverses Fêtes de Wallonie	144.000,00
734/161MB-01	Minerval élèves Beaux-Arts	140.000,00
124/163B1-01	Locations salles	135.000,00
124/161S3-48	Remb.préc.immob.par Régie foncière	126.450,00
104/161-06	Récupération de frais de poursuite	125.000,00
124/161-48	Accenses et récupérations diverses	100.000,00
104/161-48	Rembt trait. pers.detaché	95.000,00
135/161CA-48	Rembt fournitures centrale d'achat	80.000,00
734/161MC-01	Minerval élèves Conservatoire	78.000,00
767/161-01	Ventes et prêts livres	70.000,00
764/163CT-01	Location cafeteria C.N.S.	58.000,00
522/161T-48	Rembt dégats de tiers Citadelle	50.000,00

Les principaux ajustements par rapport à 2015 sont les suivants :

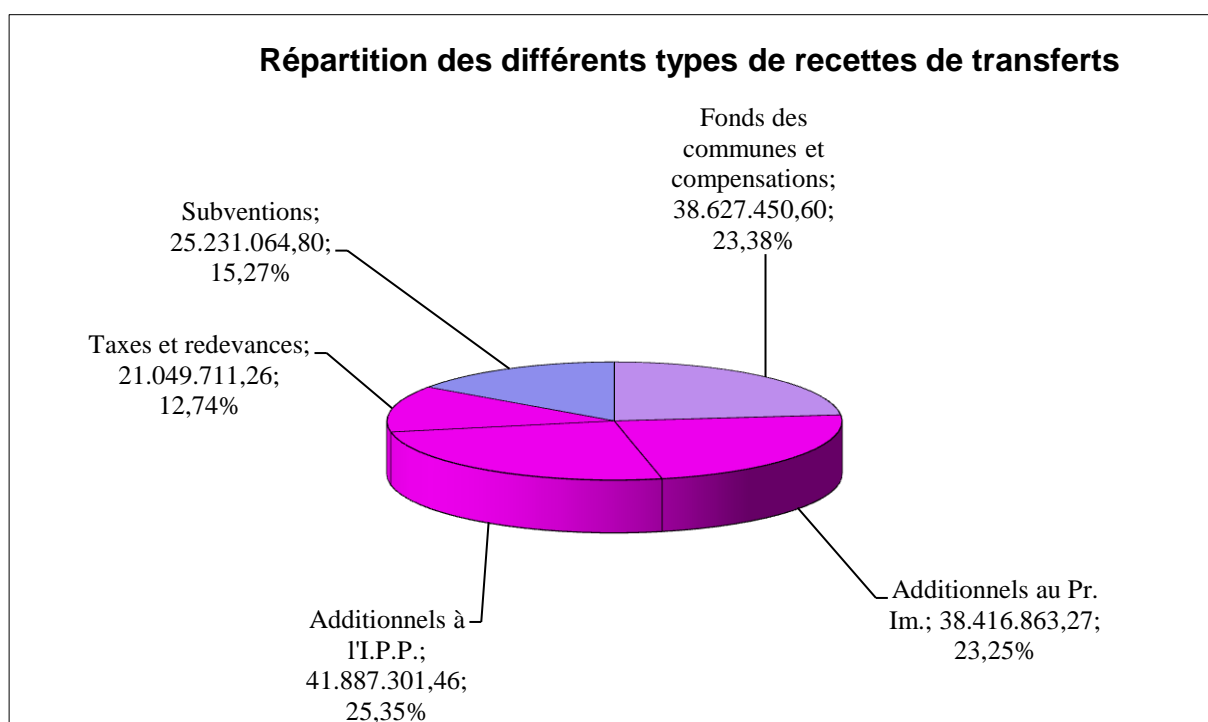
ARTICLE		Différence
124/163-01	Locations immobilières	-33.230,00
767/161-01	Ventes et prêts livres	-18.853,31
922/161-01	Rembt charges personnel Régie foncière	+19.741,96
640/161-12	Vente de bois sur pied	+36.692,00

Il s'agit d'ajustements à la marge qui n'appellent aucun commentaire particulier.

II.b Recettes de transferts (165.212.391,39 € / +8.997.708,11 € / +5,76 %)

Les recettes de transferts portent sur un montant de 165.212.391,39 €. Elles représentent 92,99% des recettes de l'exercice propre. Elles connaissent une augmentation globale de 8.997.708,11 € (+5,76%) par rapport à la dernière modification budgétaire 2015.

On distingue généralement trois sources de recettes de transferts : les recettes de fonds, de fiscalité et de subventions. Le graphique suivant distingue la répartition de ces trois types de recettes en 2016 :



II.b.1 Recettes de fonds (38.627.450,60 € / + 1.882.889,59 € / +5,12%)

Les recettes dites « de fonds » sont budgétées à hauteur de 38.627.450,60 € et représentent 21,74% des recettes de l'exercice propre. Elles sont en augmentation de 1.882.889,59 € (+5,12%) par rapport à la dernière MB de 2015. Les ajustements sont les suivants :

	2015	2016	diff €	diff %
Fonds des communes : dotation principale	35.208.170,26	36.760.288,61	+1.552.118,35	+4,41%
Subvention Namur Capitale	1.054.124,00	1.064.665,24	+ 10.541,24	+1,00%
Compensation réforme fiscale	21.439,75	21.439,75	-	0,00%
Mainmorte	460.827,00	781.057,00	+ 320.230,49	+69,49%
Total	36.744.561,01	38.627.450,60	+1.882.889,59	+5,12%

La majoration de ce type de recette provient essentiellement de l'estimation 2016 du fonds des communes (+ 1.552.118,35 €) et de la recette « main morte » (+ 320.230,49 €).

Concernant le fonds des communes, il convient d'être très prudent par rapport au montant communiqué par le SPW qui semble excessivement optimiste (+4,41% par rapport à 2015 alors que le contexte d'inflation demeure faible). Pour rappel, tant en 2014 qu'en 2015, le SPW a revu sa prévision initiale à la baisse en fin d'exercice (pm : -578.732,48 € en 2015). La constitution d'une provision pour « risque fonds des communes » prend donc tout son sens et permettra de contrebalancer une probable mauvaise nouvelle courant 2016.

Au sujet de la main morte, qui pour rappel, consiste à indemniser les communes du précompte immobilier qu'elles ne perçoivent pas sur des immeubles régionaux et fédéraux d'utilité publique, l'augmentation de recette est liée au constat répété des comptes 2014 et de la perception 2015. Cette majoration s'explique par le travail opéré par l'experte géomètre de la Ville auprès du Cadastre pour requalifier plusieurs bâtiments qui n'étaient pas pris en considération dans le calcul de la main morte.

II.b.2 Recettes de fiscalité (101.353.875,99 € / +7.375.486,11 € / + 7,85%)

Les recettes issues de la fiscalité sont budgétées à hauteur de 101.353.875,99 € et représentent 57,05% des recettes de l'exercice propre.

Ce type de recette augmente de 7.375.486,11 € (+ 7,85%) par rapport à 2015 après dernière MB. Les principaux ajustements sont les suivants.

	2015	2016	diff €	diff %
Additionnels précompte immobilier	38.403.503,34	38.416.863,27	+ 13.359,93	+0,03%
Additionnels IPP	34.842.919,33	41.887.301,46	+ 7.044.382,13	+20,22%
Additionnels automobiles	1.279.944,51	1.175.860,09	- 104.084,42	-8,13%
Propreté publique - déchets	4.634.252,00	4.851.683,00	+ 445.683,00	+10,12%
Vente sacs poubelles	2.137.340,50	2.061.583,50	- 77.757,00	-3,54%
Parkings et horodateurs	4.875.000,00	4.925.000,00	+ 50.000,00	+1,03%
Séjours dans établissements hôteliers	164.500,00	191.900,00	+ 27.400,00	+16,66%
Autres	7.869.182,20	7.843.684,67	- 25.497,53	+0,32%
Sous-total Fiscalité	94.206.641,88	101.353.875,99	+ 7.373.486,11	+7,59%

La recette des additionnels au Pr. Im. porte sur 38.416.863,27 € et sont quasiment stables par rapport à 2015 (+ 13.359,93 € ; +0,03%).

Pour rappel, le montant inscrit au budget résulte d'informations communiquées du SPF (tableaux statistiques relatifs aux recettes 2015 issues des revenus cadastraux) auxquelles est appliqué un coefficient déterminé par une formule issue de la circulaire budgétaire (en l'occurrence un taux de 0,65% pour 2016).

Quoiqu'il en soit, la stagnation de ce type de recette pose question dans une Ville où le nombre de logements et d'autres surfaces bâties est en expansion et dans un contexte où l'inflation est certes faible mais pas nulle (0,5% en 2015 et prévision de 1,6% en 2016 selon le dernier communiqué du Bureau du Plan).

Pour information, l'historique de la recette est repris ci-après :

Additionnels PR Im - Historique			
compte	2010	32.123.234,71 €	
compte	2011	33.452.437,24 €	4,14%
compte	2012	34.859.057,75 €	4,20%
compte	2013	35.794.656,89 €	2,68%
compte	2014	35.954.980,23 €	0,45%
MB finale	2015	38.403.503,34 €	6,81%
Budget	2016	38.416.863,27 €	0,03%
Moyenne 6 ans		1.048.938,09 €	3,27%
Moyenne 5 ans		992.885,21 €	2,97%
Moyenne 4 ans		889.451,38 €	2,55%
Moyenne 3 ans		874.068,79 €	2,44%
Moyenne 2 ans		1.230.941,52 €	3,42%
Moyenne des moyennes		1.007.257,00 €	2,93%

La recette des additionnels à l'I.P.P porte sur 41.887.301,46 € et augmente de 7.044.382,13 € (+ 20,22%) par rapport au montant repris en modification budgétaire n°2 de l'exercice 2015 adopté au Conseil communal du 15/10/2015.

Néanmoins comme indiqué dans la section supra « préalable », le SPF « finances » par courrier du 30/10/2015 a revu sa prévision de recettes 2015 sensiblement à la baisse : 26.985.731,19 € contre une prévision initiale communiquée au montant de 34.842.919,33 €, soit une moins-value de 7.857.188,14 € dont il est tenu compte au travers du résultat présumé des exercices antérieurs (voir infra).

Globalement, si on prend en considération les deux exercices 2015 et 2016, ce type de recettes est donc en recul d'environ 800.000 €, ce qui ne peut s'expliquer que par une combinaison d'éléments liés au fait que :

- le rythme envisagé de l'enrôlement 2016 ne permettra pas de rattraper les retards pris en 2015 ;
- l'impact de la hausse du taux des additionnels de 8% à 8,50% (mesure du plan de gestion 2015) se traduira en 2017 et n'est donc pas « réellement » pris en considération dans les estimations de 2016 contrairement à ce que prétend le SPF dans son courrier.

Au-delà du manque d'information du SPF sur les raisons et les éléments de compréhension d'évolution de la recette IPP, c'est surtout le manque de prévisibilité de la recette (voir tableau ci-après) qui pose question alors que celle-ci représente 20% des moyens communaux au service ordinaire.

Il serait judicieux de modifier la politique de versements des additionnels en prévoyant un mécanisme de versements par douzièmes qui soit indépendant du rythme d'enrôlement pratiqué par le fédéral.

Additionnels IPP - Historique

compte	2010	33.059.996,54 €	
compte	2011	35.224.567,28 €	6,55%
compte	2012	31.696.479,80 €	-10,02%
compte	2013	34.090.394,42 €	7,55%
compte	2014	32.544.893,57 €	-4,53%
MB finale	2015	26.985.731,19 €	-17,08%
Budget	2016	41.887.301,46 €	55,22%

Moyenne 6 ans		1.471.217,49 €	4,45%
Moyenne 5 ans		1.332.546,84 €	3,78%
Moyenne 4 ans		2.547.705,42 €	8,04%
Moyenne 3 ans		2.598.969,01 €	7,62%
Moyenne 2 ans		4.671.203,95 €	14,35%

Moyenne des moyennes		2.524.328,54 €	7,65%
----------------------	--	-----------------------	--------------

En corrigeant le montant des recettes 2015 et 2016 par une forme d'enrôlement constant (moyenne des deux années diminuée de 2% pour 2015 et majoré de 2% pour 2016), le tableau précédent serait alors modifié comme suit :

Additionnels IPP corrigé "2015-2016" - Historique

compte	2010	33.059.996,54 €	
compte	2011	35.224.567,28 €	6,55%
compte	2012	31.696.479,80 €	-10,02%
compte	2013	34.090.394,42 €	7,55%
compte	2014	32.544.893,57 €	-4,53%
MB finale	2015	33.747.786,00 €	3,70%
Budget	2016	35.125.246,65 €	4,08%

Moyenne 6 ans		344.208,35 €	1,04%
Moyenne 5 ans		-19.864,13 €	-0,06%
Moyenne 4 ans		857.191,71 €	2,70%
Moyenne 3 ans		344.950,74 €	1,01%
Moyenne 2 ans		1.290.176,54 €	3,96%

Moyenne des moyennes		563.332,64 €	1,73%
----------------------	--	---------------------	--------------

Le solde de l'augmentation des recettes de fiscalité s'explique par :

- l'ajustement des montants relatifs à la vente de sacs poubelles (-77.757,00 €) et à la taxe sur la propreté publique (+445.683,00 € - cfr majoration adoptée au Conseil du mois de novembre 2015) conformément aux montants repris dans le cadre du coût-vérité « déchets ménagers » ;
- la moindre recette des additionnels « automobile » (-104.084,42 €).

A titre d'information, le tableau qui suit donne un aperçu des taxes/redevances (fonction 040-hors additionnels) les plus rémunératrices :

<i>Article</i>	<i>Taxe/Redevance</i>	<i>BI 2016</i>
040/363-03	Propreté publique ménages	4.485.383,00
040/366HO-07	Horodateurs / cartes riverains	4.000.000,00
040/363SP-16	Vente de sacs déchets ménagers	2.053.893,50
040/363-08	Raccordement aux égouts	1.950.000,00
04001/364-24	Ecrits publicitaires / toutes boites	910.000,00
040/365-01	Spectacles	630.000,00
040/366PA-07	Parkings	625.000,00
040/364-22	Enseignes	507.000,00
040/366-01	Droits de place divers	500.000,00
040/364-23	Panneaux publicitaires	467.000,00
040/361-04	Documents administratifs	400.000,00
040/363-48	Propreté publique - commerces et prof libérales	366.300,00
040/364-03	Force motrice	320.000,00
040/366PR-07	Parkings P + R	300.000,00
040/361-01	Enlèvement de véhicules	260.000,00
040/364-26	Séjour établissements hôteliers	191.900,00
040/361RU-04	Renseignements urbanistiques	170.000,00
040/366-03	Droits de place forains	160.000,00
040/363C-08	Raccordement aux égouts commerces	150.000,00

II.b.3 Recettes de subventions (25.231.064,80 € / - 260.667,59 € / - 1,02%)

Les recettes de subventions sont budgétées au montant de 25.231.064,80 € et représentent 14,20% des recettes de l'exercice propre. Elles connaissent une diminution de 260.667,59 € (- 1,02%) par rapport à 2015 après MB finale.

On peut pointer dans les majorations :

- le remboursement accru de la zone NAGE (+ 256.790,90 €) des charges d'emprunt liées à l'occupation en année pleine (contre 6 mois en 2015) de la nouvelle caserne qui demeure actuellement propriété de la Ville ;
- Le remboursement « technique » de cotisations sociales APE (+167.924,39 €) avec majoration de dépense correspondante depuis l'entrée en vigueur en 2014 du nouveau mécanisme visant pour la Ville à verser des cotisations sociales sur cette catégorie de personnel comme s'il s'agissait de personnel contractuel « pur » et obtenir ensuite un remboursement correspondant au différentiel de cotisations patronales ;

En ce qui concerne les diminutions, on remarquera surtout des moindres remboursements de prêts CRAC (-517.833,60 €) en raison de deux emprunts d'assainissements (parmi les premiers contractés) arrivés à échéance fin 2015. Il faut néanmoins noter que ceux-ci étaient subsidiés à 100% par la Région (reprise complète dans le cadre de la réforme du fonds des communes et des mesures d'accompagnement de 2008) ;

II.c Recettes de dette (6.475.978,17 € / - 12.214,45 € / - 0,19 %)

Les recettes de dette portent sur un montant de 6.475.978,17 €. Elles représentent 3,64% des recettes de l'exercice propre et connaissent une diminution de 12.214,45 € (- 0,19%) par rapport au budget 2015 après dernière MB.

Les recettes de dette sont essentiellement composées :

- des intérêts créditeurs budgétés à 60.000,00 €, soit à l'identique de 2015 ;
- des dividendes des intercommunales budgétés au montant de 4.189.829,71 € en légère augmentation (+28.965,80 €) par rapport à la MB finale de 2015 ;
- de l'apport de la régie foncière lié à l'exploitation du casino de 1.630.970,16 € et des remboursements d'emprunts de ladite régie en diminution de 41.180,25 € ;

II.d Recettes de prélèvement (460.000 € / 460.0000 € / NC %)

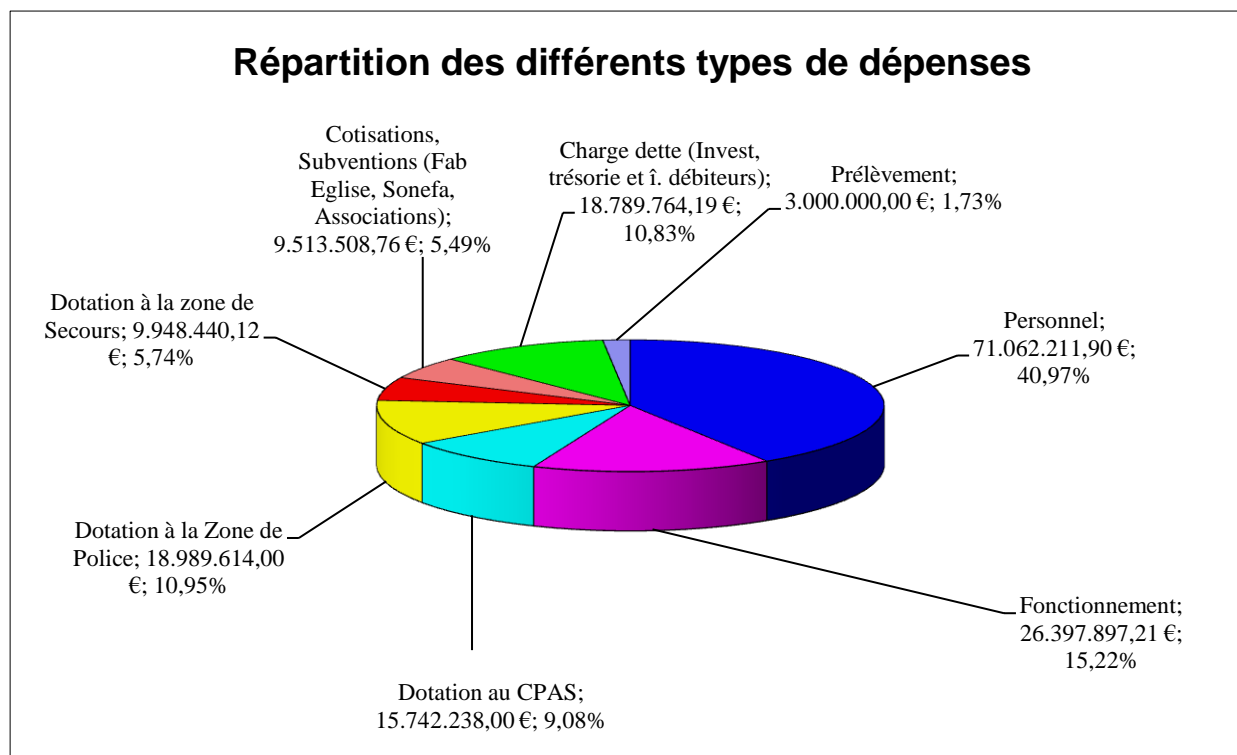
La recette de prélèvement correspond à une reprise de provision de 10% du montant de 4,6 millions € constituée en faveur du CPAS en 2014. Cette reprise de provision porte le solde de celle-ci à 3.680.000,00 €.

Dépenses de l'exercice propre

Le montant total des dépenses de l'exercice propre 2016 s'élève à 173.443.674,18 €. La ventilation des principales dépenses est donnée par le tableau suivant :

	Montants 2016	%	Montant/hab
Personnel	71.062.211,90 €	40,97%	643,67 €
Fonctionnement	26.397.897,21 €	15,22%	239,11 €
Dotation au CPAS	15.742.238,00 €	9,08%	142,59 €
Dotation à la ZP	18.989.614,00 €	10,95%	172,00 €
Dotation à la ZS	9.948.440,12 €	5,74%	90,11 €
Cotisations, Subventions (Fab Eglise, Sonefa, Associations)	9.513.508,76 €	5,49%	86,17 €
Charge dette (Invest, trésorie et î. débiteurs)	18.789.764,19 €	10,83%	170,19 €
Prélèvement (provision pour risque fiscal)	3.000.000,00 €	1,73%	27,17 €
Total	173.443.674,18 €	100,00%	1.571,02 €

Graphiquement :



En ce qui concerne l'évolution des dépenses de l'exercice propre 2016 le total de celles-ci par rapport au dernier travail budgétaire de l'exercice 2015, est en en augmentation de 4.756.062,19 € (+2,82%).

Les ajustements en fonction des différents groupes économiques de dépenses sont les suivants :

	MB 2 2015 <i>(CC 15/10/2015)</i>	BI 2016	Diff BI 2016 – MB2 2015	
Dépenses de personnel	69.184.946,64	71.062.211,90	+ 1.877.265,26	+ 2,71%
Dépenses de fonctionnement	26.211.541,01	26.397.897,21	+ 186.356,20	+ 0,71%
Dépenses de transferts	53.444.133,61	54.193.800,88	+ 749.667,27	+ 1,40%
Dépenses de dette	18.270.748,36	18.789.764,19	+ 519.015,83	+ 2,84%
Dépense de prélèvement	1.576.242,37	3.000.000,00	+ 1.423.757,63	+ 90,33%
Dépenses totales de l'exercice propre	168.687.611,99	173.443.674,18	+4.756.062,19	+ 2,82%

III.a Dépenses de personnel (71.062.211,90 € / + 1.877.265,26 € / + 2,71 %)

Les dépenses brutes de personnel (hors subventions à l'emploi et valorisations de subventions diverses) sont budgétées à hauteur de 71.062.211,90 € et représentent 40,97% des dépenses de l'exercice propre.

L'augmentation budgétée par rapport à la dernière MB 2015 porte sur un montant de 1.877.256,26 €, soit une hausse relative de 2,71%.

La méthodologie appliquée pour calculer la prévision des dépenses de personnel est identique à celle mise en place depuis plusieurs exercices, à savoir une extrapolation en base annuelle des mandats des neuf premiers mois de l'année 2015 à laquelle s'ajoute l'ensemble des ajustements prévus tant à la hausse qu'à la baisse.

MB 2 – 2015	69.184.946,64
Ajustements «base mandats 9 premiers mois »	-838.762,95
MB 2 2015 incorporant ajustements « base mandats »	68.346.183,69
Plan d'embauche 2015 (impact 2016)	+846.453,78
Personnel FEDER	+202.845,82
Plan d'embauche 2016	+654.832,15

Retours de congé, d'interruption de carrière...	+762.481,99
Impact nominations – Extension du cadre	+350.000,00
Départs connus 2015 (année pleine) et 2016	-882.056,96
Annales (1,20%)	+757.611,68
Index	0,00
Revalorisations	+75.000,00
Evolution de carrière	+100.000,00
Majoration cotisations pensions caisse Ethias –	+298.859,75
Economies de non-remplacements à opérer sur l'année 2016	-450.000,00
BUDGET 2016	71.062.211,90

Le détail des différents ajustements ainsi que les coûts nets figurent en annexe de la présente note.

III.b Dépenses de fonctionnement (26.397.897,21 € / + 186.356,20 € / + 0,71 %)

Les dépenses brutes (hors subventions et interventions diverses) de fonctionnement portent sur un montant de 26.397.897,21 € et augmentent de 186.356,20 € (+ 0,71%) par rapport aux crédits de la dernière MB 2015. Elles représentent 15,22 % des dépenses totales de l'exercice propre 2016.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement qui figurent au budget 2016 sont les suivants :

<i>Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>BI 2015</i>
876/124-06	Propreté publique - déchets - contrats	7.415.000,00
137/125-03	Chauffage éclairage bâtiments	2.730.000,00
426/125EP-03	Eclairage public - consommations	1.085.000,00
722/124F-02	Fonctionnement enseignement fondamental	680.180,00
522/124MO-06	Navettes publiques et modes alternatifs	600.000,00
136/127C-03	Carburant pour véhicules	550.000,00
104/123IC-13	Informatique contrats	500.000,00
137/126-01	Loyers et charges locatives	468.050,00
121/123-48	Frais perception I.P.P.	418.873,01
137/123-11	Téléphone	360.000,00
522/124CI-06	Citadelle - travaux - prestations de tiers	350.000,00
104/123-07	Correspondance-affranchissements	347.300,00
124/125-10	Impôts sur les immeubles	340.000,00
104/123IT-13	Informatique calcul traitements	326.320,00
104/123FR-15	Frais divers recouvrements	325.000,00
137/125-15	Consommation eau	300.000,00
763/124FO-48	Frais organisation évènements festifs	290.200,00
136/127G-02	Entretien des véhicules	250.000,00
137/125B-02	Entretien des bâtiments	245.720,00
104/121-01	Frais déplacements-séjours personnel	235.000,00
764/124PI-06	Piscines fonctionnement - contrats	220.000,00
424/124NF-48	Fonctionnement navette fluviale	210.000,00
137/125-06	Entretien bâtiments contrats	200.000,00
050/124-08	Assurances responsabilité civile	200.000,00
426/124EP-02	Eclairage public entretien et matériel	200.000,00

Les principaux ajustements sont repris ci-après. L'évolution des coûts nets figure, quant à elle, en annexe.

Libellé	Var €/BI 2016 – MB2-2015	Remarque/explication
Propreté publique - déchets - contrats	+ 155.000,00	Selon contrat BEP
Chauffage éclairage bâtiments	+ 130.000,00	Augmentation TVA
Eclairage public - consommations	+ 100.000,00	Suivant décomptes
Fonctionnement cimetières - espaces verts	+ 80.000,00	Marché de service « zéro pesticide »
Frais perception I.P.P.	+ 70.443,82	Suivant montant IPP
Promotion et communication Grands travaux	+ 50.000,00	Nouvel article
Entretien mobilier urbain	+ 24.535,00	Transfert entre articles
Frais organisation Tatroo militaire	+ 17.500,00	Une année sur deux
Assistance technique DCV	+ 15.140,00	Diminution ponctuelle en MB 2 - 2015
Entretien des bâtiments (bâtiments)	+ 15.000,00	
Loyers et charges locatives parkings	+ 15.000,00	Fermeture parking Casernes
Signalisation routière	+ 13.700,00	Transfert entre articles
Frais organis. évènements festifs	+ 13.000,00	Sapins de Noël
Entretien mobilier stationnement	+ 10.688,00	Transfert entre articles
Entretien des véhicules	+ 10.600,00	Echéance véhicules sous contrat
Installations sportives fonctionnement	+ 10.302,00	Nouveaux halls
Voirie neige et verglas	+ 10.300,00	Diminution ponctuelle en MB 2 – 2015
Navettes publiques et modes alternatifs	+ 10.000,00	Indexation suivant contrat
Informatique contrats	+ 10.000,00	Indexation suivant contrat
Téléphone	+ 10.000,00	Diminution trop importante en MB 2 – 2015
Piscines fonctionnement - contrats	+ 10.000,00	Indexation suivant contrat
Entretien bornes piétonnier - contrats	+ 10.000,00	Indexation suivant contrat
Autres – articles multiples et divers	+ 90.883,85	
Total des augmentations	882.092,67 €	
Actions environnement (subsidées)	-92.102,00	Diminution des subsides
Honoraires pour études et travaux	-88.800,00	Augmenté ponctuellement en 2015
Frais poursuites et procédures	-75.000,00	Suivant affaires en cours
Chauffage éclairage bâtiments SRI	-65.000,00	Repris directement par Zone NAGE
Fonctionnement enseignement fondamental	-48.529,83	Suivant subsides
Entretien voiries	-45.350,00	
Frais déménagements musées	-30.000,00	Plus nécessaire
Téléphone SRI	-25.000,00	Repris directement par la Zone NAGE
Affaires économiques et commerces	-21.701,09	Augmenté ponctuellement en 2015
Entretien curage Egouts - Voirie	-17.045,00	Transfert entre articles
Actions environnement	-15.140,00	Augmenté ponctuellement en 2015
Remplacement signalisation	-14.535,00	Transfert entre articles
Honoraires notaires	-11.900,00	Suivant nouveau marché
Rel.publ./informat./communication	-11.260,00	Augmenté ponctuellement en 2015
Entretien mobilier urbain	-10.688,00	Transfert entre articles
Entr. mobilier urbain - contrats	-10.000,00	Transfert entre articles
Fruits à l'école (subsidé)	-10.000,00	Plus de projet en 2016
Autres – articles multiples et divers	-103.685,55	
Total des diminutions	-695.736,47	

III.c Dépenses de transferts (54.193.800,88 € / + 749.667,27 € / + 1,40%)

Les dépenses de transferts de l'exercice 2016 s'élèvent à 54.193.800,88 € et représentent 31,25 % des dépenses de l'exercice propre. Ce type de dépenses croît de 749.667,27 € par rapport au dernier travail budgétaire de l'exercice 2015.

La dotation au CPAS est diminuée de 118.216,48 (-0,75,%) par rapport à 2015 et porte sur 15.742.238,00 €. Cette diminution est à mettre en corrélation avec les mesures de gestion définies dans le plan de gestion actualisé de la Ville pour la période 2015-2020 adopté par le Conseil communal le 11/12/2014. Celui-ci tenait notamment compte de l'absence d'indexation des salaires en 2015 et des marges budgétaires constatées en dépenses de personnel et de fonctionnement lors de la présentation des comptes 2013 du CPAS. Le montant inscrit dans le budget 2016 du CPAS est conforme à celui repris au budget communal.

La dotation à la zone de Police dans l'attente du budget 2016 de la zone est budgétée, au montant de 18.989.614,00 € conformément à la trajectoire définie dans le plan de gestion 2015-2020. Néanmoins, la zone s'est vue assigner un objectif de réduction structurelle 400.000 € de la dotation sur la période 2016-2021 qui sera traduite dans le budget communal en MB1 lorsque le budget zonal aura été adopté.

Cette diminution est à mettre en relation avec le boni dont bénéficiait la zone à l'issue de sa MB finale 2015, des marges budgétaires constatées au compte 2014 et des décisions prises par le Gouvernement fédéral sur l'âge de départ à la retraite.

La dotation à la zone NAGE est budgétée au montant de 9.948.440,12 € et est stable par rapport à 2015. La zone bénéficie, en effet, en 2016 d'une majoration importante de la dotation complémentaire fédérale et contient ses dépenses de personnel et d'investissements de sorte que les dotations communales ne devraient pas être appelées à augmenter cette année.

Les interventions communales pour les Fabriques d'Eglise et la laïcité sont maintenues stables à leurs montants après MB 2 de 2015, soit au montant global de 1.050.000 €.

Il n'est pas prévu d'intervention pour le CHR « Sambre et Meuse » compte tenu des résultats des exercices précédents. Le boni cumulé des deux sites s'élève à 15.213.120,98 € au 31/12/2014 (dont 5.885.331,95 € pour le CHRN en perte de 1.106.489,81 € en 2014).

Enfin, l'ensemble des autres dépenses de transferts dont les crédits de soutien aux associations et cotisations diverses portent sur un total de 8.463.508,76 € et sont en augmentation de 198.571,01 € (+ 2,35%) par rapport au budget final 2015.

De manière générale, les crédits budgétaires ont été maintenus à l'identique par rapport à 2015, à quelques exceptions près pour des associations de type par-communal en difficulté financière.

Pour la lisibilité de la présente note, les principaux ajustements sont repris dans le tableau ci-après. Le détail des ajustements concernant les seuls crédits de transferts au monde associatif sont, quant à eux, repris en annexe.

	BI 2016	diff €/MB2015	remarque
Primes syndicales, cotisations intercom, autres coti.	543.506,24	+4.860,86	
Subventions NEW	383.500,00	+70.000,00	Fin de la mesure liée au PGA 2013-2015 – Trésorerie en déficit
Subventions Festival Namur en Mai	100.000,00	+85.000,00	Nouveau marché pour 2016 – Décision Conseil octobre 2015
Subventions Office du Tourisme	362.233,00	+13.779,00	Suivant projections et accord entre la Ville et l'Office du Tourisme
Subventions Sonefa	1.943.656,25	+47.406,25	Majoration en raison de l'augmentation de l'activité et de l'emprunt garanti
Subventions associations sportives	457.864,68	-9.654,30	Adaptations ponctuelles en MB 2015
Subventions associations jeunesse	97.950,00	-1.500,00	Adaptations ponctuelles en MB 2015
Subventions associations culturelles	388.560,00	-24.400,00	Adaptations ponctuelles en MB 2015
Autres (dont projets sociaux, PCS, non-valeurs...)	1.224.287,10	+13.079,20	Suivant projets

III.d Dépenses de dette (18.789.764,19 € / + 519.015,83 € / + 2,84%)

Les dépenses brutes de dette c'est-à-dire les charges annuelles de l'endettement de la Ville hors interventions de tiers, portent sur un montant de 18.789.764,19 € et représentent 10,83 % des dépenses de l'exercice propre du budget ordinaire 2016. Elles sont en augmentation de 519.018,83 € (+ 2,84%) par rapport aux derniers travaux budgétaires de 2015. Les principaux montants et ajustements figurent ci-dessous :

	BI 2016	diff €/MB2015
Intérêts débiteurs	30.000,00	0,00
Charges emprunts part-propre Investissements	12.390.620,45	+1.088.481,16
Charges emprunts TONUS	3.980.189,22	+240.761,11
Interventions au CRAC + Assainissement	215.581,66	-731.634,82
Charges emprunts tiers (dont Régie foncière)	444.040,18	-41.424,20
Charges emprunts Autorité supérieure	1.561.788,38	+125.960,15
Dette "fonction police" (1999-2001)	52.238,12	+31.892,92
Charges rénovation Adeps	0,00	0,00
Charges projets attractivité urbaine - métropolitaine	79.475,54	+79.475,54
Autres (princ. intérêts retard - rembt prêt garanti)	35.830,64	-274.496,03
Total dépenses de dette	18.789.764,19	+519.015,83

Les intérêts débiteurs sont budgétés à hauteur de 30.000,00 € et sont inchangés par rapport à 2015 en fonction des projections de trésorerie courante et des taux à courts termes.

Les charges d'emprunts d'investissements « Ville » portent sur un montant de 12.390.620,45 € et sont en augmentation de 1.088.481,16 € par rapport à fin 2015. La charge est fonction des emprunts contractés et restant à contracter d'ici la fin de l'exercice 2015 ainsi que du programme d'investissements 2016. La charge est également calculée sur base des modes (fixe, variable, structuré) et des taux de financement et préfinancement actualisés.

Les charges d'emprunts CRAC « tonus » portent sur un montant global de 4.195.770,88 € et sont en diminution de 490.873,71 € par rapport à 2015. Ces charges sont toutefois sans impact sur le résultat du budget 2015 dès lors qu'elles se rapportent à des emprunts largement couverts à par la Région (dépense = recette).

Pour rappel, le coût net des emprunts CRAC porte sur un montant de 739.242,79 €. Il correspond à l'intervention de la Ville pour les aides Tonus 2007 et 2008 et les soldes tonus 2006 et 2007.

Les charges d'emprunts « Autorité supérieure » ont trait à des projets ou parties de projets dont le financement est assuré par la Région (ex : nouvelle caserne SRI). Elles portent sur 1.561.788,38 € au budget initial (+ 125.960,15 €) et sont entièrement compensées en recettes.

III.e Dépenses de prélèvement (3.000.000,00 €/ + 1.423.757.63 €)

Comme indiqué supra, compte tenu de l'accroissement de recettes à l'exercice propre en raison du transfert de recettes additionnelles à l'IPP, l'occasion a été saisie pour alimenter une nouvelle fois les provisions pour risque fiscal (+ 2 millions €) et pour risque « fonds des communes » (+1 million €).

Cette opération se justifie notamment par rapport à la nécessité découlant des circulaires et normes SEC 95 de présenter des résultats à l'équilibre à l'exercice propre au plus tard en 2017. A terme, ces dispositions empêcheront la Ville de pouvoir présenter un résultat déficitaire à l'exercice propre qui, comme c'est le cas aujourd'hui, serait comblé par une ponction dans les réserves ordinaires.

IV Exercices antérieurs

Une recette de 27.730,00 € est prévue aux exercices antérieurs. Elle concerne une subvention à percevoir dans le cadre du partenariat Namur-Massina (DGCD).

En dépenses, par le biais du tableau de synthèse du budget 2016, il est tenu compte de plusieurs éléments intervenus en 2015 et qui n'ont pu être intégrés à la dernière modification budgétaire : la révision à la baisse des additionnels IPP 2015 (-7.857.188,14€), la suppression de la compensation « travailleurs transfrontaliers Grand Duché de Luxembourg » (-121.191,56 €), la diminution des additionnels à la taxe automobile (-146.322,59 €) et la diminution des frais de perception de l'IPP (-78.571,88 €).

Ces éléments amènent à une inscription de 8.031.248,26 € comme mali présumé du compte 2015.

Outre une dépense de 27.730,00 € concernée par la subvention DGCD dont question ci-avant, 50.000,00 € sont prévus pour couvrir les déficits des fabriques d'églises. Quelques petites adaptations sont apportées sur différents articles pour un montant de 10.488,12 €.

Le résultat présumé des exercices antérieurs est, dès lors, présenté en mali de 8.091.736,38 €

B. Service Extraordinaire

I. Résultat et fonds de réserve extraordinaire

Le budget extraordinaire 2016 présente à l'exercice propre un déficit de 3.227.587,59 € et est en strict équilibre à l'exercice global.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent au montant de 96.983.336,93 €.

II. Dépenses

La répartition des principales masses budgétaires du programme d'investissements de l'exercice propre 2016 (hors mouvement de dépenses liées aux écritures vers le fonds de réserve) est la suivante :

	Budget Initial 2016		
	<i>Ivst total</i>	<i>Financement par emprunt en part propre</i>	<i>Financement par fonds de réserve</i>
Mobilité – Voirie – Egouttage- Equipement urbain	11.863.319,59 €	7.195.576,00 €	3.713.887,59 €
Citadelle	8.937.500,00 €	2.037.000,00 €	20.000,00 €
Bâtiments	40.917.392,74 €	22.905.698,45 €	100.000,00 €
Logistique	3.062.834,60 €	2.248.370,00 €	309.464,60 €
Projets structurants + gare	915.000,00 €	915.000,00 €	0,00 €
Projets « attractivité urbaine »	3.800.000,00 €	2.000.000,00 €	0,00 €
Centre Adeps	12.565.900,00 €	12.565.900,00 €	0,00 €
Projets FEDER	14.021.390,00 €	4.640.269,79 €	
TOTAL	96.083.336,93 €	54.508.314,24 €	4.143.352,19 €

NB : le solde du financement concerne soit des subsides (37.341.670,50 €) ou des interventions de tiers (90.000 €)

Le détail des différents projets extraordinaires et leur mode de financement figurent en annexe du budget.

III. Recettes

Les recettes du service extraordinaire correspondant au financement des différents projets repris en dépenses sont les suivantes :

- Prélèvement Fonds réserve :	4.143.352,19 €
- Subsidés :	37.341.670,50 €
- Intervention de tiers	90.000,00 €
- Emprunts « toutes formes confondues » :	54.508.314,24 €
	<hr/>
	96.083.336,93 €

Le montant des emprunts (54.508.314,24 €) se détaille comme suit :

- Emprunts part communale	30.057.836,00 €
- Emprunts hors balise (Feder, attractivité urbaine, Adeps, conformité...)	24.450.478,24 €

Les emprunts « part communale » portent sur un montant de 30.057.836,00 €, soit un montant de 272,26 €/habitant.

Il faut noter que plusieurs projets, déjà budgétés en 2015, ont été réinscrits en 2016 compte tenu de l'incertitude de pouvoir les attribuer avant le 31/12/2015.

C. Suivi du plan de gestion actualisé et projections quinquennales

I. Préalable

En date du 11 décembre 2014, le Conseil a adopté l'actualisation des taux et paramètres des projections quinquennales ainsi que les mesures visant à retrouver graduellement l'équilibre structurel à l'horizon 2018.

Ce travail a été fait en concertation avec le CRAC au travers de diverses réunions préparatoires tenues dans le second semestre de l'exercice 2014.

En date du 24 juillet 2015, le Ministre de Tutelle a fait savoir que le Gouvernement wallon avait, sur base d'un rapport du CRAC, marqué un avis favorable conditionnel sur le plan de gestion de la Ville.

Les différentes remarques contenues dans le rapport du CRAC ont été portées à la connaissance du Collège du 28/08/2014 et du Conseil du 10/09/2015. Chacune des observations ou des demandes du CRAC a soit fait l'objet d'une réponse soit font l'objet d'un suivi de la part de la Ville.

La présente section établit les écarts entre le budget 2016 et les balises qui figuraient dans l'actualisation du plan de gestion adopté le 11 décembre 2014 concomitamment au budget initial 2015 ;

La projection quinquennale a également été actualisée en tenant compte :

- d'une nouvelle base, à savoir le budget 2016 ;
- d'un nouvel horizon : 2017-2021 ;
- de nouvelles hypothèses en fonction de nouveaux éléments d'informations (actualisation des charges de la dette, modification de certains taux et paramètres tels que IPP, Pr im...)

Enfin, compte tenu de la dégradation de la projection financière actualisée, différentes mesures complémentaires ont été décidées soit au travers du présent budget, soit au travers de mesures à prendre dans un avenir proche.

II. Comparaison entre le budget initial 2016 et les balises 2016 du PGA

Le tableau qui suit compare les grandes masses budgétaires du présent budget à celles qui avaient été prévues au plan de gestion actualisé adopté par le Conseil le 11/12/2014.

	<i>PGA 2016</i>	<i>BI 2016</i>	<i>Différence</i>
Prestations	5.689.969,70	5.520.053,29	-169.916,41 €
Transferts	160.161.154,84	165.212.391,39	+5.051.236,55 €
Dette	6.145.952,45	6.475.978,17	+330.025,72 €
Prélèvement	460.000,00	460.000,00	0,00 €
<i>Total recettes ex propre</i>	172.457.076,99	177.668.422,85	+5.211.345,86 €
Personnel	71.656.306,07	71.062.211,90	-594.094,17 €
Fonctionnement	26.829.528,26	26.397.897,21	-431.631,05 €
Transferts	54.312.466,78	54.193.800,88	-118.665,90 €
Dette	20.184.556,83	18.789.764,19	-1.394.792,64 €
Prélèvement	0,00	3.000.000,00	+3.000.000,00 €
<i>Total dépenses ex propre</i>	172.982.857,94	173.443.674,18	+460.816,24 €
Résultat ex propre	-525.780,95	4.224.748,67	+4.750.529,62 €

II.a Résultats

Le résultat attendu de l'exercice propre 2016 au plan de gestion actualisé était de -525.780,95 € tenant compte d'une reprise de provision de 460.000 € pour couvrir le déficit du CPAS.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le résultat de l'exercice propre du budget 2016 est nettement supérieur à l'objectif du plan de gestion mais pour être de bon compte, il y aurait lieu de neutraliser le transfert de recettes additionnels IPP de 2015 vers 2016 mais aussi la constitution des provisions en dépenses de prélèvement pour trois millions €.

En partant de l'hypothèse la plus défavorable selon laquelle le transfert d'additionnels de 2015 vers 2016 est le montant non perçu en 2015, soit 7.857.188,14, le résultat corrigé de l'exercice propre 2016

porterait sur un déficit de 632.439,47 € ($4.224.748,67 \text{ €} + 3.000.000 \text{ €} - 7.857.188,14 \text{ €}$), soit un montant très proche de celui assigné par le plan de gestion.

Au-delà de ce calcul « théorique », il est surtout intéressant de pointer le fait que tous les secteurs classiques en dépenses (personnel, fonctionnement, transfert et dette) se situent sous les balises et ce pour un montant total de 2.539.183,76 €.

En recettes, à l'exception des recettes de prestations légèrement inférieures à la balise, les deux autres secteurs (transfert et dette) se situent au-delà de la balise avec, certes, la nuance à apporter en recette de transfert compte tenu de la problématique des additionnels à l'IPP et la probable révision à la baisse du fonds des communes qui interviendra courant 2016.

Tenant compte de ce qui précède, le budget 2016 traduit donc une situation qui est conforme à ce que ce prévoyait le plan de gestion.

II.b. Analyse en recettes

Globalement, comme indiqué supra, les recettes de l'exercice propre sont supérieures de 5.211.345,86 € à la prévision du plan de gestion.

Ces écarts sont expliqués par l'ensemble ajustements intervenus depuis l'élaboration du budget 2015 et sont repris de façon détaillée dans le tableau qui suit :

Commune / Ville de NAMUR Tableau CRAC	Projection PGA 2016	Budget 2016 initial	Ecart €	Ecart %
Population	CC 11/12/2014	110.516		
Taux IPP		8,5		
Nombre de centimes additionnels au PI		2900		
RECETTES DE PRESTATIONS				
Vente de bois	22.000,00	52.692,00	30.692,00	139,51%
Locations patrimoine	504.208,90	428.921,70	-75.287,20	-14,93%
Location salles communales	113.120,00	135.000,00	21.880,00	19,34%
Entrées installations sportives	314.110,00	311.000,00	-3.110,00	-0,99%
Rembt par régies (personnel)	660.684,62	660.685,00	0,38	0,00%
Intervention du personnel dans chèques-repas	379.735,45	379.735,45	0,00	0,00%
Intervention des parents (plaines, accueil extrascol...)	475.233,30	430.915,00	-44.318,30	-9,33%
Enseignement (repas)	180.000,00	0,00	-180.000,00	-100,00%
SRI (ambulances,...)	20.200,00	20.000,00	-200,00	-0,99%
Entrées piscines	920.000,00	1.050.000,00	130.000,00	14,13%
Cimetières	333.300,00	330.000,00	-3.300,00	-0,99%
Bibliothèques	76.255,00	75.500,00	-755,00	-0,99%
Entrées installations culturelles	15.150,00	6.000,00	-9.150,00	-60,40%
Autres (recettes régie, minerval, PARF,...)	1.675.972,43	1.639.604,14	-36.368,29	-2,17%
sous-total prestations	5.689.969,70	5.520.053,29	-169.916,41	-2,99%
Mesures 2015-2020	0		0	
Sous-total prestations après mesures 2015-2020	5.689.969,70	5.520.053,29	-169.916,41	-2,99%
RECETTES DE TRANSFERTS				
Fonds des communes : dotation principale	36.650.970,00	36.760.288,61	109.318,61	0,30%
Subvention Namur Capitale	1.085.747,72	1.064.665,24	-21.082,48	-1,94%
Compensation réforme fiscale	65.705,50	21.439,75	-44.265,75	-67,37%
Mainmorte	467.739,41	781.057,00	313.317,59	66,99%
<i>Sous-total Fonds des communes</i>	<i>38.270.162,63</i>	<i>38.627.450,60</i>	<i>357.287,97</i>	<i>0,93%</i>
Additionnels précompte immobilier	39.747.625,96	38.416.863,27	-1.330.762,69	-3,35%
Additionnels IPP	36.062.421,51	41.887.301,46	5.824.879,95	16,15%
Additionnels automobiles	1.346.952,46	1.175.860,09	-171.092,37	-12,70%
Propreté publique - déchets	4.750.108,30	4.851.683,00	101.574,70	2,14%
Vente sacs poubelles	2.137.340,50	2.061.583,50	-75.757,00	-3,54%
Parkings et horodateurs	4.700.000,00	4.925.000,00	225.000,00	4,79%
Délivrance documents administratifs	499.500,00	444.500,00	-55.000,00	-11,01%
Raccordements égouts	2.100.000,00	2.100.000,00	0,00	0,00%
Urbanisme	259.500,00	280.000,00	20.500,00	7,90%
Force motrice	350.000,00	320.000,00	-30.000,00	-8,57%
Enseignes, panneaux publicitaires	874.000,00	974.000,00	100.000,00	11,44%

Distribution écrits publicitaires "toute boîtes"	1.073.500,00	910.000,00	-163.500,00	-15,23%
Spectacles	630.000,00	630.000,00	0,00	0,00%
Occupation domaine public	982.000,00	1.023.000,00	41.000,00	4,18%
Complément régional	410.931,01	415.558,67	4.627,66	1,13%
Parcelles non bâties	130.000,00	105.000,00	-25.000,00	-19,23%
Séjours dans établissements hôteliers	164.500,00	191.900,00	27.400,00	16,66%
Enlèvement véhicules	245.000,00	260.000,00	15.000,00	6,12%
Secondes résidences	42.000,00	42.000,00	0,00	0,00%
Etablissements financiers	134.000,00	134.000,00	0,00	0,00%
Immeubles inoccupés	80.000,00	150.000,00	70.000,00	87,50%
Autres taxes locales	64.500,00	55.625,00	-8.875,00	-13,76%
Sous-total Fiscalité	96.783.880,74	101.353.875,99	4.569.995,25	4,72%
Quote-part incendie et sub. service 100	0,00	616.674,65	616.674,65	
Subv. fonct. enseignement fondamental	2.224.800,00	2.110.000,00	-114.800,00	-5,16%
Subv. fonct. enseignement secondaire	142.800,00	140.000,00	-2.800,00	-1,96%
Subv. fonct. enseignement promotion sociale	75.480,00	74.000,00	-1.480,00	-1,96%
Pacte fonction publique locale	122.578,50	122.578,50	0,00	0,00%
Subvention ONE - Accueil extrascolaire	88.064,00	94.537,00	6.473,00	7,35%
Subventions APE	5.281.494,85	5.275.179,05	-6.315,80	-0,12%
Rembt APE cotisations sociales "groupe cible"	3.805.146,70	3.884.209,11	79.062,41	2,08%
Subventions Plan communal pour l'emploi	99.176,01	99.176,01	0,00	0,00%
Subventions PSI	29.000,00	29.000,00	0,00	0,00%
Prévention-FIPI	32.500,00	32.500,00	0,00	0,00%
Subventions Bibliothèques	142.608,24	200.000,00	57.391,76	40,24%
Contrat de sécurité / Cohésion sociale	1.544.063,30	1.548.589,28	4.525,98	0,29%
Subvention RW attractivité urbaine	1.500.000,00	1.500.000,00	0,00	0,00%
Remboursement emprunts Autorité supérieure	1.469.870,08	1.561.788,38	91.918,30	6,25%
Remboursement CRAC + Assainissement	4.833.149,81	4.315.316,21	-517.833,60	-10,71%
Remboursement TONUS	39.098,55	35.534,02	-3.564,53	-9,12%
Subventions guichet énergie	253.175,00	247.000,00	-6.175,00	-2,44%
Amendes (administratives, environnement,...)	50.500,00	76.840,18	26.340,18	52,16%
Ristournes et interventions assurances	366.630,00	325.000,00	-41.630,00	-11,35%
Remboursement personnel détaché	991.583,36	970.000,00	-21.583,36	-2,18%
Autres subventions	1.071.722,07	1.023.662,97	-48.059,10	-4,48%
Autres (indemnités assurances, points APE CPAS, pers. SONEFA, ...)	943.671,00	949.479,44	5.808,44	0,62%
Sous-total Subsidés	25.107.111,47	25.231.064,80	123.953,33	0,49%
sous-total rec. de transferts	160.161.154,84	165.212.391,39	5.051.236,55	3,15%
Mesures 2016-2021	0			
Sous-total transferts après mesures 2015-2020	160.161.154,84	165.212.391,39	5.051.236,55	3,15%
RECETTES DE DETTE				
intérêts créditeurs	25.000,00	60.000,00	35.000,00	140,00%
Dividendes Intercommunales Énergétiques	3.888.271,58	4.189.829,71	301.558,13	7,76%
Dividendes IDEFIN (IDEG)	3.478.978,00	3.643.468,00	164.490,00	4,73%
Dividendes AIEG	241.824,58	295.157,91	53.333,33	22,05%
Dividendes complémentaire IDEFIN	167.469,00	251.203,80	83.734,80	50,00%
Autres dividendes	1.888,12	1.888,12	0,00	0,00%
Bénéfice exploitation Casino (Régie foncière)	1.621.322,32	1.630.970,16	9.647,84	0,60%
Autres recettes financières (principalement apport régies et remboursement emprunts tiers)	609.470,43	593.290,18	-16.180,25	-2,65%
sous-total recettes de dette	6.145.952,45	6.475.978,17	330.025,72	5,37%
Mesures 2015-2020	0		0	
Sous-total dette après mesures 2015-2020	6.145.952,45	6.475.978,17	330.025,72	5,37%

RECETTES DE PRELEVEMENT			0,00	
Autres prélèvements	460.000,00	460.000,00	0,00	0,00%
sous-total recettes de prélèvement	460.000,00	460.000,00	0,00	0,00%
Mesures 2015-2020	0		0	
Sous-total dette après mesures 2015-2020	460.000,00	460.000,00	0,00	0,00%
			0,00	
TOTAL RECETTES	172.457.076,99	177.668.422,85	5.211.345,86	3,02%
TOTAL MESURES RECETTES 2015-2020	0,00		0,00	
TOTAL RECETTES APRES MESURES	172.457.076,99	177.668.422,85	5.211.345,86	3,02%

II.c. Analyse en dépenses

Globalement, comme indiqué supra, les dépenses de l'exercice propre sont supérieures de 460.8216,24 €, en ce compris la constitution des provisions de trois millions €. En faisant abstraction de cet élément ponctuel, les dépenses de l'exercice propre se situent donc globalement 2.539.183,76 € sous la prévision du plan de gestion.

Ces écarts sont expliqués par l'ensemble ajustements intervenus depuis l'élaboration du budget 2015 et sont repris, en détail, dans le tableau qui suit :

Commune / Ville de NAMUR Tableau CRAC	Projection PGA 2016	Budget 2016 initial	Ecart €	Ecart %
Population	CC 11/12/2014	110.516		
Taux IPP		8,5		
Nombre de centimes additionnels au PI		2900		
DEPENSES DE PERSONNEL				
Traitements personnel statutaire	18.158.267,82	17.739.590,33	-418.677,49	-2,31%
Pécules de vacances personnel statutaire	1.383.802,08	1.349.825,90	-33.976,18	-2,46%
Cotisations sociales personnel statutaire	2.838.441,35	2.799.187,40	-39.253,95	-1,38%
Cotisations pensions personnel statutaire	5.615.128,94	6.179.100,07	563.971,13	10,04%
Traitements APE	15.805.882,98	15.672.292,29	-133.590,69	-0,85%
Pécules vacances APE	1.185.335,56	1.126.489,78	-58.845,78	-4,96%
Cotisations sociales APE	4.615.341,37	4.583.620,80	-31.720,57	-0,69%
Traitements personnel contractuel	11.875.910,52	11.470.221,92	-405.688,60	-3,42%
Pécules vacances personnel contractuel	825.457,05	791.163,59	-34.293,46	-4,15%
Cotisations sociales personnel contractuel	3.319.733,81	3.216.443,32	-103.290,49	-3,11%
Traitements personnel enseignant subventionné	812,80	800,00	-12,80	-1,57%
Traitements personnel enseignant part propre	1.235.393,47	1.146.443,15	-88.950,32	-7,20%
Traitements mandataires	1.207.092,97	1.194.617,95	-12.475,02	-1,03%
Cotisations pensions mandataires	481.405,65	473.824,46	-7.581,19	-1,57%
Assurance-loi	575.148,13	566.626,13	-8.522,00	-1,48%
Service médical du travail	224.298,92	170.766,65	-53.532,27	-23,87%
Traitements personnel Régie foncière	646.422,22	629.633,73	-16.788,49	-2,60%
Quote-part pensions organismes extérieurs	137.160,00	135.000,00	-2.160,00	-1,57%
Personnel téléphérique	0,00	0,00	0,00	
Chèques-repas	1.816.564,43	1.816.564,43	0,00	0,00%

sous-total dép. personnel	71.947.600,07	71.062.211,90	-885.388,17	-1,23%
Mesures 2015-2020	- 291.294,00			
Sous-total personnel après mesures 2015-2020	71.656.306,07	71.062.211,90	-594.094,17	-0,83%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Frais administratifs IPP	360.624,36	418.873,01	58.248,65	16,15%
Enlèvement et traitement des immondices (y compris achat sacs)	7.605.783,00	7.611.650,00	5.867,00	0,08%
Eaux usées (égouttage)	83.065,00	54.195,00	-28.870,00	-34,76%
Téléphonie fixe et mobile	484.512,38	382.695,00	-101.817,38	-21,01%
Informatique	1.042.966,60	1.078.808,21	35.841,61	3,44%
Correspondance	342.000,00	347.300,00	5.300,00	1,55%
Documents administratifs	47.000,00	48.000,00	1.000,00	2,13%
Frais de déplacements et de séjours	342.645,22	386.100,00	43.454,78	12,68%
Frais de représentation et de réception	246.904,00	325.374,00	78.470,00	31,78%
Frais de formation du personnel	98.195,00	96.600,00	-1.595,00	-1,62%
Frais d'élections	15.000,00	15.000,00	0,00	0,00%
Frais de poursuites et de procédures	455.000,00	435.000,00	-20.000,00	-4,40%
Charroi (impôt sur véhicules)	13.000,00	13.000,00	0,00	0,00%
Carburant	635.500,00	555.000,00	-80.500,00	-12,67%
Eau	358.750,00	300.000,00	-58.750,00	-16,38%
Chauffage - éclairage des bâtiments	2.988.802,50	2.745.000,00	-243.802,50	-8,16%
Eclairage public	1.178.750,00	1.285.000,00	106.250,00	9,01%
Fournitures administratives	205.166,00	205.166,00	0,00	0,00%
Fournitures techniques	3.516.388,29	3.582.462,39	66.074,10	1,88%
Matériel voiries (signalisation, entretien, etc.)	571.040,83	519.456,50	-51.584,33	-9,03%
Autres prestations de tiers dont :	<i>2.463.157,00</i>	<i>2.388.610,00</i>	<i>-74.547,00</i>	<i>-3,03%</i>
Honoraires	224.341,75	201.400,00	-22.941,75	-10,23%
Navettes publiques	820.000,00	810.000,00	-10.000,00	-1,22%
Autres	1.418.815,25	1.377.210,00	-41.605,25	-2,93%
Assurance bâtiments	179.375,00	185.000,00	5.625,00	3,14%
Frais entretien bâtiments	368.505,00	413.505,00	45.000,00	12,21%
Assurance charroi	166.324,12	182.267,43	15.943,31	9,59%
Frais entretien charroi	426.119,15	426.326,00	206,85	0,05%
Assurance responsabilité civile	174.896,65	210.665,00	35.768,35	20,45%
Vêtements de travail	187.402,46	191.636,67	4.234,21	2,26%
Frais extrascolaires (crèches, garderies, etc.)	180.000,00	0,00	-180.000,00	-100,00%
Frais enseignement (plaines, classes diverses,..)	886.852,55	816.022,00	-70.830,55	-7,99%
Fonctionnement Incendie	0,00	33.500,00	33.500,00	
Précompte immobilier	445.875,00	340.000,00	-105.875,00	-23,75%
Loyers des biens loués	584.067,55	571.822,00	-12.245,55	-2,10%
Fonctionnement téléphérique	0,00	0,00	0,00	
Autres (à détailler si nécessaire)	175.860,60	233.863,00	58.002,40	32,98%
sous-total dép. fonctionnement	26.829.528,26	26.397.897,21	-431.631,05	-1,61%
Mesures 2015-2020	0		0	
Sous-total fonctionnement après mesures 2015-2020	26.829.528,26	26.397.897,21	-431.631,05	-1,61%
DEPENSES DE TRANSFERTS				
Intervention au CPAS	17.150.357,00	15.742.238,00	-1.408.119,00	-8,21%
Intervention Zone de police (2002-2006)	18.989.614,00	18.989.614,00	0,00	0,00%
Intervention Zone de Secours NAGE	10.157.344,00	9.948.440,12	-208.903,88	-2,06%
Intervention CHRN	0,00	0,00	0,00	
Primes syndicales	76.000,00	76.000,00	0,00	0,00%
Intervention fabriques d'église & laïcité	1.071.000,00	1.050.000,00	-21.000,00	-1,96%

Cotisations intercommunales	370.834,72	365.193,28	-5.641,44	-1,52%
Autres cotisations	97.290,98	102.312,96	5.021,98	5,16%
Subventions Centre culturel régional	965.428,18	946.498,22	-18.929,96	-1,96%
Subventions NEW	316.635,00	383.500,00	66.865,00	21,12%
Subventions GAU	150.000,00	150.000,00	0,00	0,00%
Subventions Comité Animation Citadelle	333.336,00	326.800,00	-6.536,00	-1,96%
Subventions Promotion des Arts Forains	140.000,00	100.000,00	-40.000,00	-28,57%
Subventions cinémas Art et Essai	80.000,00	86.277,93	6.277,93	7,85%
Subventions Art vocal et musiques anciennes	174.712,24	171.286,51	-3.425,73	-1,96%
Subventions FIFF	180.316,04	180.316,04	0,00	0,00%
Subventions Office du Tourisme	335.023,08	362.233,00	27.209,92	8,12%
Subventions Comités Fêtes Wallonie	171.000,00	171.000,00	0,00	0,00%
Subventions Canal C	194.340,60	190.530,00	-3.810,60	-1,96%
Subventions Sonefa	1.943.656,25	1.943.656,25	0,00	0,00%
Subventions associations sportives	427.864,68	457.864,68	30.000,00	7,01%
Subventions associations jeunesse	89.300,00	97.950,00	8.650,00	9,69%
Subventions associations culturelles	368.560,00	388.560,00	20.000,00	5,43%
Intervention dans les emprunts CRAC	739.242,79	739.242,79	0,00	0,00%
Non-valeurs	112.300,00	113.800,00	1.500,00	1,34%
Subventions sociales	139.629,36	167.326,09	27.696,73	19,84%
Autres (dont projets sociaux...)	946.800,86	943.161,01	-3.639,85	-0,38%
sous-total dép. transferts	55.720.585,78	54.193.800,88	-1.526.784,90	-2,74%
Mesures 2015-2020	- 1.408.119,00			
Sous-total transferts après mesures 2015-2020	54.312.466,78	54.193.800,88	-118.665,90	-0,22%
DEPENSES DE DETTE				
Intérêts débiteurs	50.000,00	30.000,00	-20.000,00	-40,00%
Charges emprunts part-propre + MTN	13.515.737,00	12.390.620,45	-1.125.116,55	-8,32%
Charges emprunts TONUS	3.739.428,11	3.980.189,22	240.761,11	6,44%
Interventions au CRAC + Assainissement	786.207,04	215.581,66	-570.625,38	-72,58%
Charges emprunts tiers (dont Régie foncière)	485.464,38	444.040,18	-41.424,20	-8,53%
Charges emprunts Autorité supérieure	1.435.828,23	1.561.788,38	125.960,15	8,77%
Dette "fonction police" (1999-2001)	32.266,00	52.238,12	19.972,12	61,90%
Charges rénovation Adeps	251.318,00	0,00	-251.318,00	-100,00%
Charges projets attractivité urbaine - métropolitaine	351.980,00	79.475,54	-272.504,46	-77,42%
Autres (princ. intérêts retard - rembt prêt garanti)	36.328,07	35.830,64	-497,43	-1,37%
sous-total	20.684.556,83	18.789.764,19	-1.894.792,64	-9,16%
Mesures 2015-2020	- 500.000,00			
Sous-total dette après mesures 2015-2020	20.184.556,83	18.789.764,19	-1.394.792,64	-6,91%
DEPENSES DE PRELEVEMENT				
Provisions		3.000.000,00	3.000.000,00	
TOTAL DEPENSES	175.182.270,94	173.443.674,18	-1.738.596,76	-0,99%
TOTAL MESURES DEPENSES 2015-2020	-2.199.413,00			
TOTAL DEPENSES APRES MESURES	172.982.857,94	173.443.674,18	460.816,24	0,27%

II.d Balise d'emprunts

En suivant la circulaire du 16 novembre 2009 relative aux communes sous plan de gestion, la Ville a la capacité d'emprunter un montant de 150 €/habitant/an pour ses besoins propres et celui de ses entités consolidées (hors projets qui auraient obtenus une dérogation – cfr caserne SRI, mises aux normes MR/MRS...). Cela représente pour la Ville une masse théorique d'emprunts de 16,5 millions €/an (150 € x 110.000 habitants) avec la faculté laissée par la dernière circulaire budgétaire d'anticiper la capacité annuelle durant la législature (total de 99 millions €).

Le Collège afin de limiter la croissance future des charges de la dette a décidé de limiter sa capacité d'investissement à **81 millions €** financés à hauteur de 71,6 millions € par emprunt et 9,4 millions par fonds propre (via solde vente INATEL 6,1 millions € et caserne SRI 3,3 millions €), soit en moyenne annuelle une capacité d'investissement de 13,5 millions € avec la faculté d'anticiper les capacités annuelles de la législature.

Il faut néanmoins prendre en considération le « transfert de capacité d'emprunt vers les entités consolidées, soit : 4,5 millions € pour le CPAS (hors mise aux normes MR/MRS), 3,092 millions € pour la zone de Police (hors rénovation commissariat) et pour la période 2015-2018, un montant de 1,665 millions € à destination de la zone NAGE.

Tenant compte de ce qui précède :

- la balise « Collège » 2013-2018 pour les projets propres à la Ville est donc fixée à 71.743.000 € (81 millions € moins les transferts vers les entités consolidées de 9.257.000 €) à laquelle s'est ajoutée une capacité complémentaire de ventes de bien et récupération de subsides inhérents aux exercices 2013 et 2014 de 2.206.500 €... ce qui porte la balise « adaptée » au montant de **73.949.500 €** ;
- La balise régionale « Ville » compte tenu des transferts de masses vers les entités consolidées est, quant à elle, fixée à **89.743.000 €** (99 millions € moins les transferts vers les entités consolidées de 9.257.000 €)

Sur base des projets repris aux comptes 2013 et 2014 et des montants budgétés en MB finale 2015 et au budget initial 2016, les projets à reprendre dans la « balise part propre » portent sur un montant de **75.535.794,57 €**, soit un écart de 1.586.294,57 € par rapport à la balise du Collège « adaptée » mais un montant qui reste en deçà de la balise régionale à concurrence de 14.207.205,43 €.

Le dépassement par rapport à la balise « collègue » est à nuancer par le fait que :

- certains projets sont à la fois inscrits en MB 2015 et au budget initial 2016 en raison de l'incertitude pour certains marchés de pouvoir être attribué d'ici la fin de l'exercice 2015 ;
- chaque année, il existe des écarts entre ce qui est budgété et effectivement réalisé.

Le tableau qui suit détaille l'utilisation de la capacité d'emprunt/fonds propres pour la période et les entités concernées par rapport à la balise régionale.

	Capacité d'emprunts/FP 2013-2018	Utilisation 2013 (comptes) à 2016 (BI) ou 2015 (MB)			Solde max 2017-2018 après BI "Ville" 2016
Emprunts/FP balise Ville	89.743.000,00	75.535.794,57			14.207.205,43
Emprunts balise CPAS	4.500.000,00	2.983.839,06			1.516.160,94
Emprunts balise ZP	3.092.000,00	1.713.491,03			1.378.508,97
Emprunts zone NAGE	1.665.000,00	784.322,86			880.677,14
TOTAL	99.000.000,00	81.017.447,52			17.982.552,48

Calcul des ratios d'investissements / d'endettement CRAC après BI 2016

<u>1. Ratio du volume de la dette</u>			
	Solde restant dû "part propre" 31/12/2014 (SRD)	159.697.636,30	Bilan 2014 (cpte 171/175)
	Obligations "moyen terme" (programme MTN)	- 18.858.400,00	à retrancher (accord CRAC)
a.	SRD 31/12/2014 hors programme MTN	140.839.236,30	
b.	Recettes ordinaires totales ex propre BI 2016	177.668.422,85	
c.	Charges d'emprunts tiers (Régie foncière) BI 2016	440.040,18	DOD5
d.	Charges d'emprunts "pouvoirs subsidants" BI 2016	1.561.788,38	DOD6
e.	Charges d'emprunts CRAC (Tonus, ...) BI 2016	4.195.770,88	DOD3 + DOD4
f. = b.-c.-d.e.	Recettes ordinaires nettes (RON)	171.470.823,41	
g. = a./f.	Ratio VD = SRD/RON	82,14%	inférieur à 125,00%
<u>2. Ratio des charges financières</u>			
h.	Dépenses ordinaires de dette BI 2016	18.789.764,19	
i.	Charges d'emprunts tiers (Régie foncière) BI 2016	440.040,18	DOD5
j.	Charges d'emprunts "pouvoirs subsidants" BI 2016	1.561.788,38	DOD6
k.	Charges d'emprunts CRAC (Tonus, ...) BI 2016	4.195.770,88	DOD3 + DOD4
l.	Interventions CRAC pour emprunts > 31/12/2007	2.627.996,22	00080/464-01 à 00083/464-01
m. = h.-(i.+j.+k.) + l.	Charges financières nettes (CFN)	15.220.160,97	
n. = m./g.	Ratio CF = CFN/RON	8,88%	inférieur à 17,50%
	Seuil SRD		214.338.529,26
	Seuil CFN		30.007.394,10

III. Projections 2017-2021 après BI 2016 et nouvelles mesures de gestion

Pour rappel, la projection 2016-2020 adoptée par le Conseil le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion et de la confection du budget initial 2015 présentait la trajectoire suivante :

	Résultat ex propre après mesures et intégration du BI 2015
Budget 2015 (dont constitution provision « risque fiscal » de 1,5 million €)	- 1.590.884
Projection 2016	- 525.781
Projection 2017	457.071
Projection 2018 (dont rapatriement provision « risque fiscal » de 1,5 million €)	346.055
Projection 2019	175.442
Projection 2020	824.292

L'ensemble des mesures à exécuter sur l'exercice 2015 ont été adoptées ou sont en cours d'exécution (règlement fiscaux, diminution des dotations aux entités consolidées, diminution des dépenses de fonctionnement, transferts, personnel,...).

Néanmoins, comme indiqué supra, la projection quinquennale nécessite d'être actualisée en tenant compte :

- d'une nouvelle base, à savoir le budget 2016 ;
- d'un nouvel horizon : 2017-2021 ;
- de nouvelles hypothèses en fonction de nouveaux éléments d'informations (actualisation des charges de la dette, modification de certains taux et paramètres tels que IPP, Pr im, fonds des communes...);
- de mesures additionnelles correctrices pour respecter la trajectoire d'un retour structurel à l'équilibre.

III.1 Modifications d'hypothèses, de paramètres

Au-delà de la nouvelle base de la projection, soit le budget 2016 qui modifie nécessairement la projection quinquennale 2017-2021, des modifications de paramètres et de taux ont été apportées pour tenter de traduire au mieux les perspectives à cinq ans.

Ces modifications sont les suivantes :

- Location ADEPS : postposée à 2018 et revue à la baisse (935.000 € au lieu de 1.183.000 €) pour correspondre à la charge correspondante (recette = dépense) ;
- Fonds des communes : revu selon nouvelles estimations SPW (NB : surestimation manifeste qui sera corrigée très probablement en MB 2016) ;
- Mainmorte revu à la hausse selon constat du compte 2014 et confirmation 2015 (+313.000 €) ;
- Taxe sur les pylônes GSM : la recette de 540.000 € budgétée à partir de 2017 n'a plus de raison d'être prévue au vu des informations communiquées par le SPW ;
- Révision à la hausse du dividende IDEG/IDEFIN/AIEG : nouveau mode de distribution légèrement plus favorable à la précédente projection : + 217.833 € ;
- Fin de la compensation pour les travailleurs « transfrontaliers » car les revenus concernés sont inférieurs au seuil 5% - Accords entre Etats : perte de recettes de 121.200 € ;
- Additionnels IPP : le montant de 2016 (majoré de plus de 6 millions €) ne peut servir de base pour la projection 2017-2021. Il est proposé pour 2017 de prendre le montant corrigé « 2016 » majoré de 2% (35,827 millions €) auquel s'ajoutera l'impact estimé du passage de 8% à 8,50% (1,75 millions €). Par ailleurs, comme le montre le tableau qui suit le taux de croissance de 3,50% ne peut plus être maintenu au vu des différents historiques actualisés.

additionnels IPP corrigé "2015-2016"

compte	2010	33.059.996,54 €	
compte	2011	35.224.567,28 €	6,55%
compte	2012	31.696.479,80 €	-10,02%
compte	2013	34.090.394,42 €	7,55%
compte	2014	32.544.893,57 €	-4,53%
MB finale	2015	33.747.786,00 €	3,70%
Budget	2016	35.125.246,65 €	4,08%

Moyenne 6 ans		344.208,35 €	1,04%
Moyenne 5 ans		-19.864,13 €	-0,06%
Moyenne 4 ans		857.191,71 €	2,70%
Moyenne 3 ans		344.950,74 €	1,01%
Moyenne 2 ans		1.290.176,54 €	3,96%

Moyenne des moyennes		563.332,64 €	1,73%
----------------------	--	---------------------	--------------

Le taux est ramené à 2% pour les années 2018 et 2019 et est projeté ensuite à respectivement 2,75% et 3% les années 2020 et 2021 sur base d'un meilleur taux d'emploi et un accroissement de la norme salariale.

- Additionnels Pr Im : Outre le fait que le montant de 2016 est identique à celui de 2015 et que cela affecte donc la projection défavorablement de plus de 1,5 million €, le taux de projection a été ramené à 3% (au lieu de 3,50%) pour les exercices 2017 et 2018 et ensuite ramené à son niveau de 3,50% pour les exercices suivants.
- En dépenses de personnel : pas de modification des hypothèses de non remplacement pour la période 2016-2020 et des hypothèses d'inflation (tous les 18 mois à partir du 01/01/2017). Il n'est pas prévu de reconduire la mesure de non remplacement de 100% des départs à la pension en 2021.
- En dépenses de fonctionnement, pas de modification d'hypothèses concernant les taux de projection qui se situent entre 0% et 2,5% en fonction des catégories de dépenses.
- En dépenses de transfert :
 - Dotation au CPAS : Pas de modification de la projection qui est conforme avec celle de la Ville, à peu de choses près, jusqu'en 2021 ;
 - Dotation zone de secours NAGE : la dotation 2016-2021 est revue à la baisse sur base de nouvelles projections après projet de budget 2016 (impact favorable de 200.000 € en 2016, de 1,3 million € en 2017 et de +/- 2,1 millions € entre 2018 et 2021) mais ne tient pas compte de l'application de l'AR « départ minimum adéquat » qui revoit à la hausse les normes de personnel d'intervention à partir du 01/01/2018 qui se traduirait par un potentiel besoin de 50 pompiers supplémentaires = + 3,2 millions € (soit 1,6 million € à charge de la Ville non intégré dans la projection).
 - Dotation à la zone de Police : La projection doit être revue au plus tard lors de l'élaboration du budget 2016 de la zone. Il est tenu compte d'une réduction structurelle de la dotation de 400.000 € sur la période 2017-2021. Pour 2016, cette diminution devrait être traduite en MB1 2016.
 - Monde associatif : pas de modifications dans les coefficients d'évolutions qui se situent entre 0% et 2% selon les catégories de dépenses.

- En dépenses de dette, un travail complet a été mené sur la charge de la dette en fonction d'une actualisation des taux, des emprunts contractés, des prévisions d'utilisation des masses et des durées d'emprunts associées, des opérations de gestion active et de l'impact effectif de la mesure de rallongement et de modification de la progressivité de certains emprunts décidée en 2015.

Comme le montre le tableau qui suit, ce re-calcul est globalement favorable par rapport à la précédente projection et traduit un report dans le temps des charges initialement envisagées.

Evolution de la charge d'investissements « part propre »			
	Projection PGA 2015	Projection actualisée BI 2016	Différence
Budget 2016	13.015.737,00	12.390.620,45	-625.116,55
Budget 2017	14.576.641,00	13.955.727,54	-620.913,46
Budget 2018	16.045.008,00	14.744.570,37	-1.300.437,63
Budget 2019	16.428.807,00	15.932.970,24	-495.836,76
Budget 2020	16.745.180,00	17.450.382,90	+705.202,90
Budget 2021	NA	18.399.915,85	

La différence susmentionnée est d'autant plus importante que la projection du PGA 2015 prenait pour hypothèse que la nouvelle caserne SRI et les emprunts associés seraient transférée à la zone au 01/01/2015 ce qui ne peut se faire en raison de la législation actuelle. La projection actualisée 2016-2021, quant à elle, intègre la charge caserne pour un montant annuel de l'ordre de 600.000 € (remboursé par la zone).

III.2 Mesures correctrices

Compte tenu des modifications d'hypothèses et de paramètres qui globalement ont dégradé la projection précédente, des mesures complémentaires ont dû être adoptées.

La projection qui figure en annexe traduit les mesures complémentaires suivantes :

- 1) Accroissement de la mesure portant sur la réduction des dépenses de fonctionnement pour un montant global complémentaire de 1.050.000 € obtenu comme suit :

Eclairage public : Pour mémoire le plan de gestion arrêté le 11/12/2014 prévoyait un effort en dépense de fonctionnement de 250.000 € à définir à partir de 2018. Cette mesure consistera à remplacer au travers d'un plan d'investissements étalé de 2017 à 2019, les ampoules actuelles de l'éclairage public par des ampoules à très faible consommation. L'économie nette annuelle (cad charge d'emprunt déduite) devrait atteindre 250.000 € en 2018 et 500.000 € à partir de 2019 sur un poste qui aujourd'hui représente au budget ordinaire près de 1 millions €.

Divers postes : Diminution des dépenses de fonctionnement (et/ou de transfert) dès la MB 1 pour un montant global de 800.000 €.

- 2) Mise en œuvre de la politique des sanctions administratives à l'échelon de la Ville qui selon des premières estimations, devrait, au minimum, impacter favorablement les résultats budgétaires de 300.000 €. A ce stade, ce montant est inscrit dans la projection sous la forme d'une recette « nette » de prestations.

Enfin, il est assigné un objectif à la régie foncière de pouvoir contribuer davantage au budget de la Ville. Les montants et la forme de la contribution devront être définis avant 2018.

III.3 Résultats de la projection actualisée 2017-2021

Sous réserve des paramètres et des hypothèses qui sous-tendent la projection et de l'effectivité des mesures décidées, la tendance 2017-2021 se présenterait comme suit :

	résultat ex propre avant mesures	résultat ex propre après mesure
Projection 2017	-3.692.072,65	366.636,35
Projection 2018	-5.207.337,13	499.126,87
Projection 2019	-6.381.669,27	1.089.699,73
Projection 2020	-9.199.090,08	-418.197,68
Projection 2021	-9.875.649,86	-1.051.247,93

Il faut noter que ces résultats sont obtenus sans puiser dans les provisions qui sont constituées pour « risque fiscal » et « risque fonds des communes » qui sont estimés globalement à 4.576.242,37 € au 31/12/2016.

Par ailleurs, si les bonis 2017 à 2019 se confirment, ils pourraient également faire l'objet de provisions à rapatrier sur les exercices déficitaires.

D. ANNEXES :

- 1. Éléments liés au calcul des dépenses de personnel (note du DRH et tableaux) ;**
- 2. Tableau des ajustements en dépenses de subventions aux associations ;**
- 3. Tableau d'évolution des coûts nets de personnel, fonctionnement et dette**
- 4. Projections 2017-2021 après BI 2016**

Pour établir le budget 2016 relatif aux dépenses de personnel, nous avons tenu compte des mandats des mois de septembre 2015 pour les termes échus et d'octobre 2015 pour les anticipatifs (les plus récents dont nous disposions).

Notre démarche a été la suivante : pour chaque article de type « 111 » (traitements), le montant des mois de septembre et octobre 2015 (en partant du principe que le dernier mois payé est vraisemblablement le plus représentatif de la tendance des dépenses), a été multiplié par 12.

Les articles « 112 » relatifs au pécule de vacances, ont été calculé à 92% pour tous les agents sur base des mois de référence précités.

Nous avons ensuite intégré les éléments suivants:

En termes de dépenses

- 1. A l'annexe 1 est repris l'impact sur 2016 des engagements prévus au Plan d'embauche 2015 mais n'ayant été concrétisés qu'à une date ultérieure au 1^{er} octobre 2015, pour un montant de **846 453,78€**. Ce montant est toutefois porté à **1 049 299,60€** si l'on tient compte des engagements à réaliser dans le cadre du Fonds Feder pour un montant de **202 845,82€** tel que repris à l'annexe 6.
- 2. A l'annexe 2a est repris le montant relatif aux engagements décidés par le Collège et prévus au 1^{er} janvier 2016 figurant au Plan d'embauche 2016 pour un montant de **104 032,71€**. Les engagements impératifs dont le principe de remplacement obligatoire (normes de sécurité, d'hygiène, d'encadrement d'enfant et d'infrastructure) a été approuvé par le Collège en séance du 28 novembre 2014, sont repris dans l'annexe 2b pour un montant de **209 829,46€** soit un total de **313 862,17€**. Ce montant a été porté à **654 832,15€** étant donné que les demandes évoquées lors de la mise au vert de Maastricht et détaillées dans l'annexe 2c pour un montant de **340 969,98€** ont été validées.
- 3. A l'annexe 3 figure le coût du **retour** de certains agents (en suspension complète, en maladie,...) pour un montant global de **762 481,99€**.
- 4. Le coût des promotions et des nominations pour 2016 a été estimé forfaitairement à **350 000€**. Ce montant sera affiné dès que les noms des agents nommés ou promus seront connus. La correction sera apportée lors de la MB 2016.
- 5. Le coût des **annales** a été estimé à **757 611,68€** soit 1,20% appliqué sur tous les articles.
- 6. Le coût des **évolutions de carrière** a été estimé à **100.000€** (forfait) et réparti entre les deux plus gros articles du code « 104 » et du code « 124 ».
- 7. Le coût des **revalorisations barémiques** sous forme d'indemnités pour fonctions supérieures pour un montant forfaitaire de **75.000€** et également réparti entre les deux plus gros articles du code « 104 » et du code « 124 ».
- 8. Un surcoût de **298 859,75€** suite au recalcul des cotisations patronales pensions comme demandé par le DGF.

En termes d'économies

- 1. La réduction de dépenses de traitements suite aux départs connus (mises à la retraite, démissions, ...) s'élève à **882 056,96€**, ce qui correspond à la somme des annexes 4 et 5. L'impact sur 2016 des départs ayant été enregistrés à une date ultérieure au 1^{er} octobre 2015 est repris dans l'annexe 4 pour un montant de **283 291,20€**. L'annexe 5 reprend les montants relatifs aux départs qui auront lieu tout au long de l'année 2016 et connus au moment de l'élaboration du budget soit un montant de **598 765,76€**.
- 2. Une économie de **450 000€** complémentaire aux **882 056,96€** dont question ci-dessus, en fonction du principe du non-remplacement systématique des départs (congés de maternité, de maladie, départs à la retraite non encore connus à ce jour...) devra encore être réalisée. Il s'agit d'un scénario contraignant voire risqué et qui impose, au minimum, le respect strict du Plan d'embauche notamment.

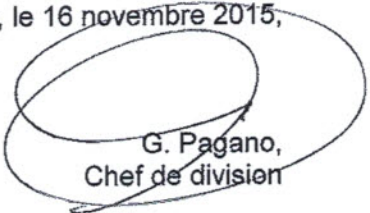
Le tableau récapitulatif prévoit un montant de **71 062 211,90€** (en ce compris les Fonds Feder) auquel s'ajoutent les autres charges du personnel (déplacements, formation, masse d'habillement,...) pour **432 316,28€**, ce qui donne un total général de **71 494 528,18€**.

Le recalcul des cotisations des agents APE considérés depuis 2014 comme des agents contractuels, engendrera un remboursement de la part de l'ORPSS pour un montant estimé à **3 884 209,10€**.

Le montant du remboursement des traitements du personnel détaché est estimé à **211 739,27€** pour l'année 2016.

En tenant compte du montant des remboursements repris ci-dessus, la dépense nette pour l'année 2016 s'élève donc à **67 398 579,81€**.

Fait à Namur, le 16 novembre 2015,


G. Pagano,
Chef de division

Subsides aux associations

Article	Libellé	2015 + MB	2016
131/332-02	Dotation aux groupes du Conseil communal	20.000,00	20.000,00
135/332-02	Subside Asbl NEW	313.500,00	383.500,00
522/332KK-03	Subsides KIKK Asbl	0,00	20.000,00
522/332MO-02	Subsides mobilité	6.000,00	0,00
522/332PV-02	Subsides Pro Vélo Asbl	9.000,00	9.000,00
561/332AU-02	Subside Asbl GAU	150.000,00	150.000,00
563/332AC-03	Subs. conv. Asbl Comité Animation Citadelle	326.800,00	326.800,00
569/332BM-02	Subsides baignades en Meuse	0,00	20.000,00
700/332-02	Subsides enseignement	1.800,00	1.800,00
761/332AB-03	Subside Auberge de Jeunesse Namur	6.300,00	6.300,00
761/332AJ-02	Subsides aux plaines d'initiative volontaire	22.000,00	22.000,00
761/332BA-03	Subside M.J.C. Salzinnes-Balances Asbl	6.750,00	6.750,00
761/332BE-03	Subside Centre culturel Basse-Enhaive Asbl	6.750,00	6.750,00
761/332CH-03	Subside Maison Jeunes et Culture Champion Asbl	6.750,00	6.750,00
761/332EJ-03	Subside Excepté Jeunes Asbl	650,00	650,00
761/332IJ-03	Subside Infor-Jeunes Asbl	6.750,00	6.750,00
761/332JB-03	Subside Jambes 2000 Asbl	6.750,00	6.750,00
761/332JC-03	Subside Jeunesse et Culture Asbl (St Servais))	6.750,00	6.750,00
761/332OJ-02	Subsides organisations jeunesse	16.500,00	15.000,00
761/332PL-03	Subside Maison Jeunes et Culture Plomcot 2000 Asbl	6.750,00	6.750,00
761/332SI-03	Subside SIEP Namur Asbl	6.750,00	6.750,00
762/332AC-02	Subsides action culturelle	183.900,00	119.500,00
762/332CP-02	Subside Maison de la Poésie Asbl	41.310,00	41.310,00
762/332FA-02	Subside Festival Namur en Mai	15.000,00	100.000,00
762/332FK-02	Subside Folknam Asbl	7.200,00	7.200,00
762/332FN-02	Subside Festival musical de Namur Asbl	9.000,00	9.000,00
762/332FO-02	Subs. Asbl Festival de Folklore de Jambes	28.800,00	28.800,00
762/332SI-02	Subside Syndicat d'Initiative Jambes Asbl	12.000,00	12.000,00
762/332T-02	Subsides développement économique	6.750,00	6.750,00
762/332BD-03	Subside Baie des Tecks Asbl	20.000,00	20.000,00
762/332CC-03	Subside Centre Art vocal et Musique ancienne	171.286,51	171.286,51
762/332CJ-03	Subside Asbl A Cœur joie	0,00	20.000,00
762/332CM-03	Subside C.C.R. Asbl pour maintenance	60.675,00	60.675,00
762/332CO-03	Subsides Maison du Conte	9.900,00	9.900,00
762/332CR-03	Subs. Centre culturel régional Asbl	648.323,22	648.323,22
762/332CRAB-03	Subs. Centre culturel régional Asbl pour Bomel	237.500,00	237.500,00
762/332EF-03	Subside Européades du folklore Asbl	50.000,00	50.000,00
762/332FF-03	Subside Festival Film francophone Asbl	180.316,04	180.316,04
762/332GR-03	Subside Asbl Les Grignoux	86.277,93	86.277,93
762/332HY-03	Subsides Hypothésarts	7.650,00	7.650,00
762/332ME-03	Subside Médiathèque Asbl	2.700,00	2.700,00
762/332OT-03	Subside Office du Tourisme Asbl	338.954,00	325.333,00
762/332TE-03	Subside S.I. Jambes pour Centre Archéologique art et histoire	11.250,00	11.250,00
762/332OTR-03	Subside Office du Tourisme Asbl	9.500,00	36.900,00
763/332CF-02	Subsides Comités des fêtes	36.300,00	36.300,00
763/332CW-03	Subsides Comité central de Wallonie	5.400,00	5.400,00
763/332FW-03	Subsides Comité Fêtes Wallonie	53.460,00	53.460,00
763/332FWCC-03	Subsides CCQN Fêtes de Wallonie	117.540,00	117.540,00
764/332-02	Subsides projets sportifs	165.000,00	165.000,00
764/332AS-02	Subsides associations sportives locales	182.580,91	180.000,00
764/332BC-03	Subside B.C.S.S.N. Asbl (Belfius Namur Capitale)	57.613,07	50.539,68
764/332NV-03	Subside Royal Namur Vélo Asbl	6.300,00	6.300,00

Article	Libellé	2015 + MB	2016
764/332PL-03	Subside Pêcheurs libres de Jambes et environs Asbl	1.125,00	1.125,00
764/332RC-03	Subside Running Club Asbl	2.250,00	2.250,00
764/332RP-03	Subside Royale Pelote Saint-Servais Asbl	1.125,00	1.125,00
764/332RW-03	Subside Rallye international de Wallonie Asbl	9.900,00	9.900,00
764/332SM-03	Subside S.M.A.C. Asbl	9.900,00	9.900,00
764/332TP-03	Subside Comité provincial Tennis de Table	1.125,00	1.125,00
764/332TR-03	Subside T.R.W. Organisation Asbl	15.300,00	15.300,00
764/332VO-03	Subside Asbl Namur Volley	10.800,00	10.800,00
764/332WT-03	Subside Belgian Wheelchair Tennis Open Asbl	4.500,00	4.500,00
766/332HM-01	Asbl Contrat Rivière haute Meuse	4.960,00	4.960,00
766/332CR-03	Subsides Natagora Asbl - CREAVER	900,00	900,00
766/332EP-02	Subsides Natagora expositions	6.750,00	6.750,00
766/332ES-02	Subsides Escargotite	900,00	900,00
766/332FN-02	Subsides Festival Film Nature	9.000,00	9.000,00
771/332C-02	Subsides musées namurois et sociétés culturelles	9.000,00	9.000,00
771/332SA-03	Subs.Soc. archéologique de Namur Asbl	13.500,00	13.500,00
780/332CC-03	Subside Canal C Asbl	190.530,00	190.530,00
832/332-02	Subside Régie de Quartier de Namur Asbl	1.800,00	1.800,00
832/332CV-02	Subsides fonct. conventions PCS - PSSP	24.330,00	24.330,00
832/332P-03	Subside Mja - Phénix Asbl	7.460,00	7.460,00
835/332-02	Subsides petite enfance	4.950,00	4.950,00
844/332AL-02	Subside Alpha 5000 Asbl	13.384,80	13.384,00
844/332AS-02	Subsides actions sociales	18.550,00	18.550,00
844/332AU-02	Subside Asbl Autrement	4.050,00	4.050,00
844/332BA-02	Subside Asbl Banque alimentaire	6.000,00	6.000,00
844/332GL-02	Subs. Asbl Gestion Logement Namur	45.000,00	45.000,00
844/332SO-02	Subside Asbl Sonefa	1.896.250,00	1.943.656,25
844/332CI-03	Subs. Asbl Centre d'Action interculturelle - Province Namur	7.500,00	7.500,00
844/332CS-03	Subside Asbl Centre de Service social	3.282,74	3.282,74
844/332FN-03	Subside Fiertés namuroises	1.500,00	1.500,00
844/332FO-03	Subside Asbl La Fourmi	1.526,68	1.526,68
844/332MT-03	Subside Asbl Une main tendue	2.544,46	2.544,46
844/332PB-03	Subside Asbl Li ptite buwée	1.526,68	1.526,68
844/332RC-03	Subside Asbl Resto du Cœur de Namur	16.808,71	16.808,71
844/332SA-03	Subside Asbl Les Sauverdias	3.282,74	3.282,74
844/332SP-03	Subs. Fédération wallonne soins palliatifs	3.500,00	3.500,00
844/332SV-03	Subside Asbl St Vincent de Paul	2.544,46	2.544,46
844/332VC-03	Subside Asbl Li vi clochis	2.735,62	2.735,62
871/332ON-03	Subsides petite enfance	4.950,00	4.950,00
922/332RF-02	Subside à Regie foncière pour logements urgence-transit	18.000,00	18.000,00
		6.072.078,57	6.266.708,72

Calcul du coût net de personnel = Dépenses - Recettes			Compte 2013	B initial 2014	MB 2014	Compte 2014	B initial 2015	MB 2015	Budget 2016	
Le total des dépenses ordinaires hors prélèvement			157.967.034,82	166.889.910,28	173.638.350,16	169.571.306,06	169.243.491,62	168.687.611,99	173.443.674,18	
Le total des dépenses de personnel			74.112.120,30	77.098.101,09	80.359.090,72	79.438.175,51	70.498.686,13	69.184.946,64	71.062.211,90	
Le total des dépenses de personnel Service Incendie			DOP351 10.830.449,77	11.262.754,34	11.182.015,72	11.182.015,72	190.248,64	0,00	0,00	
Le total des dépenses de personnel hors Service Incendie			63.281.670,53	65.835.346,75	69.177.075,00	68.256.159,79	70.308.437,49	69.184.946,64	71.062.211,90	
Evolution en %			-0,68%	4,04%	5,08%	7,13%	3,01%	-1,60%	2,71%	
Le total des dépenses de personnel en % des dépenses totales			46,92%	46,20%	46,28%	46,85%	41,66%	41,01%	40,97%	
Le total des dépenses de personnel en % des dépenses totales (hors SRI)			43,01%	42,30%	42,58%	43,09%	41,59%	41,01%	40,97%	
Evolution de l'effectif en nombre de personnes physiques										
Evolution de l'effectif en ETP										
Mandataires + assur. loi			DOPX 1.540.647,66	1.556.919,10	1.641.001,17	1.643.731,64	1.754.974,31	1.713.439,44	1.762.044,08	
Codes économiques			Dépenses de personnel à prendre en compte	DOP 72.571.472,64	75.541.181,99	78.718.089,55	77.794.443,87	68.743.711,82	67.471.507,20	69.300.167,82
Dépenses de personnel à prendre en compte (hors SRI)			61.741.022,87	64.278.427,65	67.536.073,83	66.612.428,15	68.553.463,18	67.471.507,20	69.300.167,82	
Rémunération du personnel statutaire et contractuel										
111-01	Traitement du personnel communal (nommé)	DOP101	17.005.734,85	17.956.581,79	18.449.057,91	18.232.921,12	18.258.891,56	18.550.344,43	18.176.354,05	
111-01	SRI	DOP101SI	7.303.928,05	7.272.145,90	7.530.113,48	7.569.309,58	41.701,67	0,00	0,00	
111CT-01	Traitement du personnel communal (contractuel)	DOP1011	12.546.833,74	11.610.204,31	10.839.534,74	10.692.535,00	11.197.015,84	10.293.412,94	11.085.996,06	
111CT-01	SRI	DOP1011SI	300.890,09	407.352,64	105.847,58	105.172,65	10.915,94	0,00	0,00	
111WW-01	Traitement du personnel communal (WIN-WIN)	DOP1012	14.612,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
111-08	Indemnités de prestations du personnel communal	DOP108	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
111-08	SRI	DOP108SI	415.291,46	453.246,24	395.085,91	365.092,28	0,00	0,00	0,00	
115-41	Autres interventions et avantages en numéraires pour le personnel communal	DOP541	1.868.144,44	1.952.835,97	1.955.731,14	1.895.036,83	1.820.564,43	1.820.564,43	1.820.564,43	
Rémunération du personnel contractuel subsidié (APE, PTP, Awiph, Activa, Maribel, SINE, PCS, PFGV, Contrat de prévention et de sécurité et autres emplois subsidiés). A identifier clairement										
111-02	Traitement du personnel contractuel subsidié	DOP102	14.300.187,11	15.939.445,09	15.867.156,59	15.674.918,18	16.412.912,38	16.128.473,64	16.523.819,90	
111-02	SRI	DOP102SI	13.588,98	13.848,46	23.699,43	44.832,33	90.907,68	0,00	0,00	
Rémunération du personnel enseignant à charge de la commune										
111-19	Indemnités de prestations du personnel enseignant	DOP119	118.747,73	114.900,00	123.000,00	116.451,72	120.000,00	120.000,00	120.000,00	
Congés payés										
112-01	Pécule de vacances du personnel communal (nommé)	DOP201	1.308.692,92	1.198.569,09	1.380.476,70	1.404.547,61	1.393.984,87	1.325.403,44	1.381.239,81	
112-01	SRI	DOP201SI	377.076,52	375.146,32	383.023,96	384.916,73	0,00	0,00	0,00	
112CT-01	Pécule de vacances du personnel communal (contractuel)	DOP2011	997.612,76	999.088,96	791.143,26	808.648,54	807.542,96	766.973,30	789.696,88	
112CT-01	SRI	DOP2011SI	15.125,20	30.699,81	3.295,03	3.295,03	0,00	0,00	0,00	
112WW-01	Pécule de vacances du personnel communal (WIN-WIN)	DOP2012	1.668,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
112-02	Pécule de vacances du personnel contractuel subsidié	DOP202	1.004.374,46	1.105.656,79	1.063.696,64	1.070.595,45	1.231.570,95	1.171.158,96	1.197.031,71	
112-02	SRI	DOP202SI	726,75	1.043,68	984,29	984,29	6.969,59	0,00	0,00	
Chèques-repas										
Cotisations à l'ONSS APL (hors pensions)										
113-01	Cotisations patronales à l'ONSSAPL pour le personnel communal (nommé)	DOP301	2.811.124,41	2.666.758,08	3.051.976,35	3.027.131,82	2.966.137,64	3.018.873,24	3.058.877,39	
113-01	SRI	DOP301SI	940.865,78	969.136,66	970.059,63	938.395,00	10.370,62	0,00	0,00	
113CT-01	Cotisations patronales à l'ONSSAPL pour le personnel communal (Contractuel)	DOP3011	3.381.961,56	3.468.659,33	2.867.209,69	2.831.480,59	2.996.928,72	2.682.338,40	2.894.720,03	
113CT-01	Cotisations patronales à l'ONSSAPL pour le personnel communal (Contractuel)	DOP3011SI	86.835,93	117.561,70	30.547,68	32.203,58	3.150,34	0,00	0,00	
113-02	Cotisations patronales à l'ONSSAPL pour le personnel contractuel subsidié	DOP302	839.124,02	946.204,66	4.683.822,59	4.514.702,22	4.789.681,13	4.628.183,52	4.829.371,62	
113-02	SRI	DOP302SI	778,36	793,41	6.839,67	12.938,60	26.232,80	0,00	0,00	

Calcul du coût net de personnel = Dépenses - Recettes		Compte 2013	B Initial 2014	MB 2014	Compte 2014	B Initial 2015	MB 2015	Budget 2016
113-08	Cotisations patronales à l'ONSSAPL pour les indemnités de prestations du personnel communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113-08	SRI	64.239,94	70.117,39	61.119,91	56.479,90	0,00	0,00	0,00
Cotisations à l'ONSS APL (pensions)								
113-21	Cotisations patronales à la caisse de répartition des pensions pour le personnel communal	194.425,25	170.839,37	164.674,95	166.377,49	141.628,07	144.526,84	126.221,92
113-21	SRI	8.692,80	8.937,27	9.466,30	9.348,85	0,00	0,00	0,00
113-48	Cotisations patronales pour les autres caisses de pension (nommés)	4.845.695,52	5.416.179,96	5.542.826,62	5.542.826,62	5.656.037,98	6.115.487,41	6.652.924,53
113-48	SRI	1.094.596,79	1.334.911,74	1.446.038,46	1.446.038,46	0,00	0,00	0,00
113CT-48	Cotisations patronales pour les autres caisses de pension (contractuels)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113CT-48	SRI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pensions								
116-01	Pensions directement à charge de la commune	0,00	135.000,00	135.000,00	135.000,00	135.000,00	135.000,00	135.000,00
117-02	Cotisations versées au service médical du travail	191.779,96	189.370,65	220.766,65	173.421,30	220.766,65	170.766,65	170.766,65
Remboursement personnel détaché								
xxx/11D-01	Récupération de la rémunération du personnel détaché (l'Existe également en DOF mais pour le coût net DOF)	310.303,03	408.133,60	400.000,00	325.833,66	404.800,00	400.000,00	337.582,84
Codes économiques								
106-02	Recettes à déduire	9.347.533,87	11.385.356,07	15.075.709,72	13.291.566,38	13.664.788,18	13.800.015,77	13.705.346,91
	Récupération de charges de personnel payées indûment	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
380-06	Contributions des entreprises et des ASBL dans les charges de traitement du personnel détaché	574.127,82	553.900,00	553.900,00	511.242,53	573.900,00	573.900,00	573.900,00
380-48	Intervention de tiers (dont AWIPH)	195.238,50	90.000,00	90.000,00	256.952,19	90.000,00	300.000,00	
465-02	Contributions de l'Autorités supérieure dans les frais de personnel	24.000,00	48.000,00	3.793.223,13	3.638.784,71	3.793.223,13	3.764.284,72	3.932.209,11
465-05	Contributions de l'Autorités supérieure pour le personnel contractuel subsidié (APE, PTP, Awiph, Activa, Maribel, SINE, PCS, PFGV, gardiens de la paix, fonds des maladies professionnelles, Contrat de prévention et de sécurité, ADL, ATL, accueil de l'enfance, plaine de jeux, été solidaire, aménagement du territoire, environnement, ... avec fixation d'un pourcentage pour le personnel et autres emplois subsidiés). A identifier clairement	4.718.510,10	5.319.344,61	5.224.340,57	5.170.918,86	5.203.443,20	5.245.285,56	5.275.179,05
465-48	Autres contributions de l'Autorité supérieure	1.310.271,10	2.339.962,24	2.253.185,76	1.103.902,47	2.253.185,76	2.365.095,14	2.364.632,14
	Contributions de l'Autorités supérieure pour le personnel contractuel subsidié (APE, PTP, Awiph, Activa, Maribel, SINE, PCS, PFGV, gardiens de la paix, fonds des maladies professionnelles, Contrat de prévention et de sécurité, ADL, ATL, accueil de l'enfance, plaine de jeux, été solidaire, aménagement du territoire, environnement, ... avec fixation d'un pourcentage pour le personnel et autres emplois subsidiés). A identifier clairement							
465-48	SRI	227.163,91	550.000,00	550.000,00	187.998,95	0,00	0,00	0,00
485-02	Contributions des autres pouvoirs publics dans les frais de personnel	383.380,30	456.852,38	421.847,42	371.777,54	435.771,86	435.771,86	424.006,16
485-02	SRI	688.656,00	877.504,08	1.039.420,08	902.202,52	190.248,64	0,00	0,00

Calcul du coût net de personnel = Dépenses - Recettes			Compte 2013	B initial 2014	MB 2014	Compte 2014	B initial 2015	MB 2015	Budget 2016
485-06	Contributions des autres pouvoirs dans les charges de traitement du personnel détaché	ROT8506	855.770,86	741.802,00	741.802,00	769.609,19	745.280,14	735.943,04	755.685,00
Chèques-repas (quote-part du personnel à déduire)		ROP114	370.415,28	407.990,76	407.990,76	376.177,42	379.735,45	379.735,45	379.735,45
% de ROT = %DOP SRI dans le total des dépenses de la fonction SRI (uniquement pour les communes "Centre")		ROT%	88,60%	87,25%	87,15%	88,03%	1,70%	0,00%	0,00%
Codes économiques	Coûts à extraire (facteurs exogènes)		445.171,73	567.750,23	567.750,23	985.741,19	1.902.230,48	2.141.553,11	807.875,20
131/465-02 = code de recettes	Frais liés à l'application des conventions collectives et sectorielles (pour l'instant = le Pacte). Soit le montant du crédit budgétaire de la subvention liée au Pacte pour l'exercice concerné.	ROSUB15	0,00	122.578,50	122.578,50	0,00	122.578,50	122.578,50	122.578,50
cf. note dans la feuille ci-dessous : "taux cot pens-loi et AR"	Frais liés à la hausse du taux de cotisation des pensions admis légalement. Cf. loi du 24 octobre 2011 et AR du 13 novembre 2011		445.171,73	445.171,73	445.171,73	985.741,19	1.779.651,98	2.018.974,61	685.296,70
COÛT NET DU PERSONNEL (hors facteurs exogènes)			62.778.767,04	63.588.075,69	63.074.629,60	63.517.136,30	53.176.693,16	51.529.938,32	54.786.945,71
COÛT NET DU PERSONNEL (hors facteurs exogènes) HORS SRI			51.948.317,27	52.325.321,35	51.892.613,88	52.335.120,58	52.986.444,52	51.529.938,32	69.177.589,32
Evolution N/N-1 (en €)			2.299.000,96	1.533.049,11	1.427.314,88	3.037.370,22	-10.340.443,14	-1.646.754,84	3.257.007,39
			-7.731.469,19	-10.493.569,63	-10.150.676,28	-7.344.665,88	651.323,94	-1.456.506,20	17.647.651,00
Evolution N/N-1 (en %)			3,80%	2,47%	2,32%	5,02%	-16,28%	-3,10%	6,32%
			-12,95%	-16,70%	-16,36%	-12,31%	1,24%	-2,75%	34,25%

Balise coût net de fonctionnement		Code	Compte 2013	Budget 2014 initial	2014 + MB	Compte 2014	Budget 2015 initial	2015 + MB	Budget 2016 initial
Dépenses totales de fonctionnement			25.340.858,64	26.518.622,19	27.406.720,48	25.247.574,47	26.417.807,94	26.213.041,01	26.397.897,21
Dépenses totales de fonctionnement hors SRI			24.647.850,68	25.791.976,93	26.677.319,97	24.565.809,11	26.265.307,94	26.060.541,01	26.397.897,21
À déduire en dépenses									
104/123EC-48	LISTES ELECTORALES/ELECTIONS	F01	14.900,00	198.000,00	398.000,00	298.549,89	15.000,00	15.000,00	15.000,00
121/123-48	FRAIS PERCEPTION I.P.P.	F02	340.903,95	342.723,62	343.460,43	325.448,95	348.429,19	348.429,19	418.873,01
136/127C-03	CARBURANT POUR VEHICULES	F05	571.601,81	615.000,00	615.000,00	537.298,49	615.000,00	550.000,00	550.000,00
137/125-03	CHAUFFAGE ECLAIRAGE BATIMENTS	F06	2.676.412,66	2.557.500,00	2.757.500,00	2.415.911,90	2.901.750,00	2.614.250,00	2.745.000,00
137/125-15	CONSOMMATION EAU	F07	359.760,99	425.000,00	350.000,00	294.480,97	350.000,00	300.000,00	300.000,00
351/125-03	CHAUFFAGE ECLAIRAGE BATIMENTS	F08	65.014,01	65.000,00	65.000,00	63.003,76	65.000,00	65.000,00	0,00
351/125-15	CONSOMMATION EAU	F09	5.489,81	6.000,00	6.000,00	13.634,94	6.000,00	6.000,00	0,00
351/127C-03	CARBURANT POUR VEHICULES	F10	77.827,75	78.000,00	79.500,00	75.157,75	0,00	0,00	0,00
426/124EP-02	ECLAIR.PUBLIC ENTRET.ET MATERIEL	F11	183.707,19	200.000,00	200.000,00	200.000,00	200.000,00	200.000,00	200.000,00
426/124IL-02	ILLUMINATIONS ENTRET.ET MATERIEL	F12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
426/125EP-03	ECLAIR.PUBLIC. CONSOMMATIONS	F13	763.234,16	950.000,00	950.000,00	950.000,00	950.000,00	985.000,00	1.085.000,00
OPERATION BEP (700000 euros en année pleine)			700.000,00	700.000,00	700.000,00	700.000,00	700.000,00	700.000,00	700.000,00
TOTAL DEDUCTION DEPENSES			5.758.852,33	6.137.223,62	6.464.460,43	5.873.486,65	6.151.179,19	5.783.679,19	6.013.873,01
TOTAL DEDUCTION DEPENSES hors SRI			5.610.520,76	5.988.223,62	6.313.960,43	5.721.690,20	6.080.179,19	5.712.679,19	6.013.873,01
À déduire en recettes									
104/161-06	RECUPERATION DE FRAIS,POURSUITE	F15	94.602,42	125.000,00	125.000,00	84.850,32	125.000,00	125.000,00	125.000,00
104/161MC-48	REMBT INDEMNITES CONTRÔLE DECES	F16	6.414,48	7.000,00	7.000,00	5.943,92	7.000,00	7.000,00	7.000,00
104/161S1-01	REDEV.POUR PRESTATIONS ADMIN.	F17	16.879,75	25.000,00	25.000,00	8.776,95	25.000,00	10.000,00	10.000,00
104/465IV-01	SUBV. RW FONCTION. INTERNET	F19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
124 /161 S3/48	REMB.PREC.IMMOB.PAR REGIE FONC.	F20	184.488,96	229.320,00	229.320,00	98.409,08	230.000,00	126.450,00	126.450,00
124/161-01	REMB.CONSOMM.D'EAU	F21	2.745,70	1.000,00	1.000,00	3.879,25	1.000,00	1.000,00	1.000,00
124/161S5-48	REMB.FRAIS FONCT .PAR REGIE FONC.	F22	17.424,89	21.824,03	21.824,03	16.079,69	21.824,03	23.824,03	23.824,03
124/161T-48	REMBOURSEMENTS DEGATS PAR TIERS	F23	0,00	16.250,00	16.250,00	75,00	16.250,00	16.250,00	16.250,00
124/180-01	REMB.TRAVAUX POUR TIERS	F24	0,00	13.600,00	13.600,00	0,00	14.200,00	14.200,00	14.200,00
12414/465-01	Subvention RW commémorations 14-18	F69	0,00	50.000,00	50.000,00	50.000,00	0,00	0,00	0,00
134/180-01	REPROGRAPHIE TRAV.POUR TIERS	F26	28.631,88	28.000,00	28.000,00	17.448,74	33.000,00	33.000,00	33.000,00
135/161CA-48	Rembt fournitures centrales d'achat	F27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80.000,00	80.000,00
136/380-48	INDEMNITES REPAR.DOMMAGES VEHIC.	F28	2.540,24	5.000,00	5.000,00	2.471,55	5.000,00	5.000,00	5.000,00
138/161PM-03	REMBT REMPLACEMENT MATERIEL LOUE	F29	7.598,40	43.500,00	43.500,00	25.726,84	43.500,00	25.000,00	25.000,00
351/465PZ-01	SUBV. FEDERALE PRE-ZONE	F30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
351/485-01	CONTR.AUTRES COMMUNES	F31	574.869,32	742.504,08	904.420,08	724.374,52	0,00	0,00	0,00
351/485BA-01	Rembt frais fonctionnement par Zone NAGE	F311	0,00	0,00	0,00	0,00	59.500,00	82.500,00	0,00
360/161MS-48	REMBT MESURES DE SECURITE -	F32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
421/180-01	TRAVAUX POUR TIERS	F33	0,00	4.000,00	4.000,00	0,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00
421/380-48	REMB.PAR TIERS DEGATS VOIRIE	F34	26.749,24	20.000,00	20.000,00	25.245,93	20.000,00	20.000,00	20.000,00
522/161CI-01	RECETTES DIVERSES CITADELLE	F35	500,00	1.000,00	1.000,00	2.459,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00

Balise coût net de fonctionnement		Code	Compte 2013	Budget 2014 initial	2014 + MB	Compte 2014	Budget 2015 initial	2015 + MB	Budget 2016 initial
522/161T-48	REMBT DEGATS DE TIERS CITADELLE	F36	0,00	50.000,00	50.000,00	91,96	50.000,00	50.000,00	50.000,00
522/465AU-01	SUBV. AFF. ECONOMIQUES - COMMERCES	F37	0,00	6.000,00	6.000,00	40.000,00	6.000,00	19.000,00	6.000,00
522/465CI-01	SUBV. CITADELLE	F38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
522/465MO-01	Subvention mobilité	F39	0,00	69.000,00	69.000,00	0,00	69.000,00	50.000,00	36.000,00
522/465SI-01	Subvention Salon de l'Innovation	F73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00	100.000,00
563/161-01	Recettes occupation des quais	F70	0,00	5.000,00	5.000,00	4.765,94	5.000,00	5.000,00	5.000,00
563/161BM-01	Recettes bornes moblihomes	F71	0,00	10.000,00	10.000,00	202,50	10.000,00	10.000,00	10.000,00
563/161-48	REMBT FR. FONCT. PAR OFFICE DU TORISME	F40	7.304,37	7.500,00	7.500,00	7.729,98	7.500,00	7.500,00	7.500,00
722/161-08	INTERV. PARENTS REPAS SCOLAIRES	F41	0,00	180.000,00	180.000,00	0,00	180.000,00	0,00	0,00
722/463-01	SUBV.FONCTIONNEMENT	F42	2.023.174,25	2.140.000,00	2.165.000,00	2.055.883,95	2.160.000,00	2.160.000,00	2.110.000,00
722/465FE-01	Subventions "Fruits à l'école"	F421	0,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	10.000,00	0,00
734/463EA-01	SUBV.FONCT.ENSEIGN. ARTISTIQUE	F43	139.153,69	135.000,00	135.000,00	136.090,23	140.000,00	131.000,00	140.000,00
735/463EP-01	SUBV.FONCT.ENS.PROF.	F44	420,00	72.490,00	72.490,00	70,00	74.000,00	74.000,00	74.000,00
761/465AJ-01	SUBV. ACTIV. JEUNESSE	F45	0,00	25.000,00	25.000,00	0,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
761/465VR-01	SUBV. VERDUR ROCK	F46	8.502,56	15.000,00	15.000,00	8.847,11	8.000,00	5.000,00	5.000,00
762/465-01	SUBV. CONSEIL DE LA MUSIQUE	F47	15.000,00	25.000,00	25.000,00	14.520,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
762/465T-01	Subventions développement économique	F72	0,00	2.500,00	2.500,00	0,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00
766 /465 S1/48	SUBS.ENVIRONNEMENT	F48	10.750,00	52.500,00	142.500,00	17.936,99	142.500,00	142.500,00	50.000,00
766/161-48	RECETTES DIVERSES (REMBT DEGATS -	F49	8.093,49	12.000,00	12.000,00	8.579,19	12.000,00	12.000,00	8.000,00
767/161DP-48	DROITS DE PRETS - BIBLIOTHEQUES	F50	5.722,92	4.000,00	4.000,00	5.902,20	5.500,00	5.500,00	5.500,00
771/465-01	SUBV. MUSEES	F51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771/465FT-01	SUBVENTION FONDS TILMANT	F52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
832/161-48	RECETTES DIVERSES - SOCIAL	F53	6.760,00	10.000,00	10.000,00	6.240,07	10.000,00	10.000,00	5.000,00
832/161RI-48	RECUPERATION FRAIS FUNERAILLES	F54	3.706,82	3.500,00	3.500,00	2.842,14	3.500,00	3.500,00	3.500,00
832/465AD-01	SUBV. ACTIONS SOCIALES DIVERSES	F55	0,00	32.500,00	32.500,00	0,00	32.500,00	32.500,00	32.500,00
832/465SP-01	SUBSIDES CELLULE INSERSPORTS	F56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
832/465-01	Subvention halte-garderie Bébébus	F571	0,00	0,00	8.500,00	0,00	75.000,00	75.000,00	75.000,00
849/465-01	SUBV. COOPER. DEVELOPPEMENT	F57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849/465MA-01	SUBV. MASSINA	F58	29.737,50	59.475,00	66.010,00	0,00	59.475,00	67.512,04	59.305,39
875/161-48	PRODUITS DIVERS - AFFICHAGE - DECHETS	F59	38.402,45	37.000,00	37.000,00	16.755,60	37.000,00	20.000,00	17.000,00
876/161CP-48	SACS PAYANTS CPAS	F60	22.134,31	22.431,57	22.431,57	23.620,28	22.134,31	22.134,31	23.620,28
876/161ZP-48	SACS PAYANTS ZONE POLICE	F61	2.255,75	1.512,67	1.512,67	2.131,83	2.255,75	2.255,75	2.131,83
877/180-01	TRAVAUX POUR TIERS EGOUTS	F62	6.544,46	5.000,00	5.000,00	7.883,22	5.000,00	5.000,00	5.000,00
878/465-48	INTERV.ETAT TOMBES VICT.GUERRE	F63	2.104,65	2.500,00	2.500,00	2.178,90	2.500,00	2.500,00	2.500,00
922/465AD-01	SUBV. AMENAGEMENT DURABLE	F64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922/465LI-01	SUBVENTION SERVICE LOGEMENT	F65	0,00	2.500,00	3.545,00	0,00	5.000,00	3.750,00	3.750,00
930/465AD-01	SUBV. AMENAGEMENT DURABLE	F66	0,00	10.000,00	10.000,00	0,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
930/465CC-01	SUBS. R.W. CCAT	F68	0,00	6.000,00	6.000,00	0,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
TOTAL DEDUCTION RECETTES			3.293.212,50	4.336.407,35	4.629.403,35	3.428.012,88	3.808.639,09	3.668.376,13	3.396.531,53

Balise coût net de fonctionnement	Code	Compte 2013	Budget 2014 initial	2014 + MB	Compte 2014	Budget 2015 initial	2015 + MB	Budget 2016 initial
TOTAL DEDUCTION RECETTES hors SRI		2.718.343,18	3.593.903,27	3.724.983,27	2.703.638,36	3.749.139,09	3.585.876,13	3.396.531,53
COÛT NET DU FONCTIONNEMENT		16.288.793,81	16.044.991,22	16.312.856,70	15.946.074,94	16.457.989,66	16.760.985,69	16.987.492,67
COÛT NET DU FONCTIONNEMENT hors SRI		17.011.994,70	16.936.495,30	17.367.776,78	16.822.245,91	16.588.489,66	16.914.485,69	16.987.492,67
Evolution N/N-1 (en %)		-1,23%	-1,50%	1,67%	-3,31%	3,21%	1,84%	1,35%
Evolution N/N-1 (en %) hors SRI		-2,04%	-0,44%	2,55%	-3,13%	-1,39%	1,97%	0,43%
Evolution N/N-1 (en €)		-203.306,51	-243.802,59	267.865,48	-546.025,38	511.914,72	302.996,03	226.506,98
Evolution N/N-1 (en €) hors SRI		-353.499,84	-75.499,40	431.281,48	-543.248,63	-233.756,25	325.996,03	73.006,98

Balise coût net de dette		Code	Compte 2013	Budget 2014 initial	2014 + MB	Compte 2014	Budget 2015 initial	2015 + MB	Budget 2016 initial
Dépenses totales de dette			17.192.426,19	17.974.298,43	18.129.731,61	17.414.764,69	19.157.799,31	18.270.748,36	18.789.764,19
A augmenter en dépenses									
00071/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00073/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00074/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00080/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D04	189.557,13	189.556,02	139.673,67	139.673,67	139.673,67	139.673,67	139.673,67
00081/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D05	751.483,72	751.479,31	553.724,85	553.724,85	553.724,85	553.724,85	553.724,85
00082/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D06	23.655,41	24.051,32	18.023,17	18.023,17	18.023,17	18.023,17	18.023,17
00083/434-01	CONTRIB. COMMUN. DANS CHARGES	D07	36.515,19	37.940,47	27.821,10	29.650,47	27.821,10	27.821,10	27.821,10
	CHARGES PROJET ADEPS	Dadeps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CHARGES PROJETS ATTRACTIVITE URBAINE	Dau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79.475,54
TOTAL AUGMENTATION DEPENSES			1.001.211,45	1.003.027,12	739.242,79	741.072,16	739.242,79	739.242,79	818.718,33
A déduire en recettes									
00020/464-01	RISTOURNE CRAC REMBT ANTIC. (TONUS	D08	230.066,87	230.066,87	230.066,87	230.066,87	230.066,87	230.066,87	230.066,87
000/464-01	POUV. SUBS. REMBT INTERETS EMPR.	D42	0,00	163.412,42	163.412,42	0,00	101.717,03	101.717,03	38.014,58
00071/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES PRETS	D09	787.127,59	786.207,04	786.207,04	786.207,04	786.207,04	786.207,04	0,00
00073/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES PRETS	D10	1.519.215,08	1.439.354,73	1.439.354,73	1.414.294,26	1.439.354,73	1.439.354,73	1.434.187,34
00074/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES EMPRUNTS	D11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00080/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES PRÊT	D12	425.914,56	419.785,28	419.785,28	419.785,28	419.785,28	419.785,28	467.760,30
00081/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES PRÊT	D13	1.688.503,46	1.664.204,46	1.664.204,46	1.664.204,46	1.664.204,46	1.664.204,46	1.854.397,47
00082/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES	D14	115.099,10	115.398,65	115.398,65	113.101,62	115.398,65	115.398,65	105.853,43
00083/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES	D15	177.670,43	178.132,78	178.132,78	174.587,01	178.132,78	178.132,78	163.398,50
00084/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES	D16	0,00	0,00	0,00	6.516,89	0,00	0,00	36.586,52
000818/464-01	REMBT AUTOR. SUPER. CHARGES	D181	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16.622,53	23.065,78
00070/466-05	AIDE EXCEPTIONNELLE REMBT EMPR.	d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00074/466-05	TONUS - HOPITAUX REMBT EMPR.	D17	39.038,15	39.098,55	39.098,55	38.564,14	39.098,55	39.098,55	35.534,02
04018/464-01	REMB INTERETS EMP.TIERS	D181	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16.622,53	23.065,78
124/263-01	REMB INTERETS EMP.TIERS	D18	570,17	230,66	230,66	206,75	164,43	164,43	140,70
124/893-01	REMBOURS.EMPRUNT TIERS	D19	25.553,00	3.974,87	3.974,87	3.974,87	649,66	649,66	677,38
136/464-01	POUV. SUBS. REMBT INTERETS EMPR.	D20	22.074,22	20.780,49	20.780,49	20.651,31	19.566,21	19.566,21	17.909,52
136/664-01	POUV. SUBS. REMBT TRANCHE EMPR.	D21	26.459,48	27.619,79	27.619,79	27.713,07	28.578,19	28.578,19	30.085,21
131/261SP-03	REMBT INTERETS PRETS OCTROYES PAR	D22	1.421,81	1.000,00	1.000,00	1.726,89	1.000,00	1.000,00	1.000,00
137/263-01	REMB INTERETS EMP.TIERS	D23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
137/893-01	REMBOURS.EMPRUNT R.F.	D24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
351/485-48	Rembt charges emprunts par Zone NAGE	D241	0,00	0,00	0,00	0,00	277.384,06	277.384,06	616.674,65
421/263-01	REMB INTERETS EMP.TIERS	D25	485,61	427,60	427,60	541,49	427,60	427,60	379,37
421/893-01	REMBOURS.EMPRUNT TIERS	D26	3.972,05	4.150,20	4.150,20	4.150,20	4.150,20	4.150,20	4.530,82
721/464-01	POUV. SUBS. REMBT INTERETS EMPR.(FNG)	D27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722/464-01	POUV. SUBS. REMBT INTERETS EMPR.(FNG)	D28	17.044,06	17.575,20	17.575,20	16.335,82	131.073,65	131.073,65	94.368,66

Balise coût net de dette		Code	Compte 2013	Budget 2014 initial	2014 + MB	Compte 2014	Budget 2015 initial	2015 + MB	Budget 2016 initial
722/263-01	REMB INTERETS EMP.TIERS	D29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722/893-01	REMB.EMPRUNTS TIERS	D30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764/464-01	REMB.INTERETS EMP.POUV.SUBSID.	D31	44.441,85	43.098,21	43.098,21	53.210,12	50.735,64	50.735,64	42.954,87
764/664-01	POUV. SUBS. REMBT TRANCHE EMPR.	D32	57.102,36	68.696,30	68.696,30	77.371,07	79.120,56	79.120,56	88.947,56
771/464-01	REMB.INTERETS EMP.POUV.SUBSID.	D33	45.115,45	43.597,09	43.597,09	40.812,41	30.856,66	30.856,66	28.323,92
771/664-01	POUV. SUBS. REMBT TRANCHE EMPR.	D34	38.159,35	39.677,71	39.677,71	39.677,71	41.256,48	41.256,48	42.898,08
874/273-01	DIVIDENDES S.W.D.E.	D35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877/464-01	POUV. SUBS. REMBT INTERETS EMPR.	D36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877/664-01	POUV. SUBS. REMBT TRANCHE EMPR.	D37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922/464-01	POUV. SUBS. REMBT INTERETS EMPR.	D38	62.623,05	60.387,83	60.387,83	71.066,71	143.323,64	143.323,64	126.345,28
922/664-01	POUV. SUBS. REMBT TRANCHE EMPR.	D39	69.113,31	71.348,54	71.348,54	71.348,54	193.400,16	193.400,16	200.836,52
922/263-01	TIERS REMBT INT.EMPR.	D40	188.412,70	205.722,13	205.722,13	192.258,34	186.726,97	186.726,97	173.564,83
922/893-01	REMB.AMORT.EMPR. R.F.	D41	230.135,98	262.437,10	262.437,10	243.845,46	293.101,57	293.101,57	264.747,08
TOTAL DEDUCTION RECETTES			5.815.319,69	5.906.384,50	5.906.384,50	5.712.218,33	6.455.481,07	6.488.726,13	6.146.315,04
COUT NET DE DETTE			10.375.895,05	11.064.886,81	11.484.104,32	10.961.474,20	11.963.075,45	11.042.779,44	11.824.730,82
Evolution N/N-1 (en %)			-3,39%	6,64%	3,79%	2,06%	9,14%	-7,69%	7,08%
Evolution N/N-1 (en €)			-364.282,56	688.991,76	419.217,51	221.296,59	1.001.601,25	-920.296,01	781.951,38

Commune / Ville de NAMUR Tableau CRAC	Code	Compte 2014	Budget 2015 initial	Budget 2015 MB	Budget 2016 initial		Budget 2017 initial		Budget 2018 initial		Budget 2019 initial		Budget 2020 initial		Budget 2021 initial
Sous-total fonctionnement après mesures 2015-2020							25.930.030,28		26.589.211,51		26.932.274,39		27.409.560,84		28.031.421,43

Commune / Ville de NAMUR Tableau CRAC	Code	Compte 2014	Budget 2015 initial	Budget 2015 MB	Budget 2016 initial	Budget 2017 initial	Budget 2018 initial	Budget 2019 initial	Budget 2020 initial	Budget 2021 initial
3. Récapitulatif										
RECAPITULATIF										
Exercice propre										
RECETTES	ROEP	159.248.514,46	169.088.991,46	168.687.611,99	177.668.422,85	175.320.511,23	179.690.326,69	183.445.804,57	187.526.464,20	191.872.773,08
DEPENSES	DOEP	169.571.306,06	169.243.491,62	168.687.611,99	173.443.674,18	174.953.874,88	179.191.199,82	182.356.104,84	187.944.661,88	192.924.021,01
RESULTAT Ex. propre	SLD EP	-10.322.791,60	-154.500,16	0,00	4.224.748,67	-3.692.072,65	-5.207.337,13	-6.381.669,27	-9.199.090,08	-9.875.649,86
RESULTAT Ex. propre après mesures										
Exercice antérieurs										
Boni reporté	ROANT1	4.802.084,13	0,00	0,00	0,00					
Mali reporté	DOANT1	0,00	1.383.227,68	4.262.270,75	8.031.248,26					
RECETTES (section 02)	ROANT2	3.004.408,74	0,00	6.452.653,89	27.730,00					
DEPENSES (section 02)	DOANT2	8.162.782,77	0,00	3.209.394,57	88.218,12					
RESULTAT Ex. Antérieurs	SLD ANT	-356.289,90	-1.383.227,68	-1.019.011,43	-8.091.736,38					
Prélèvements										
RECETTES	ROPREL	7.331.664,72	3.136.840,85	1.140.011,43	3.987.987,71					
DEPENSES	DOPREL	914.853,97	121.000,00	121.000,00	121.000,00					
RESULTAT Prélèvements	SLD PREL	6.416.810,75	3.015.840,85	1.019.011,43	3.866.987,71					
Exercice Global										
RECETTES	ROGLOB	174.386.672,05	172.225.832,31	176.280.277,31	181.684.140,56					
DEPENSES	DOGLOB	-178.648.942,80	-170.747.719,30	-176.280.277,31	-181.684.140,56					
RESULTAT Ex. global	SLD GLOB	-4.262.270,75	1.478.113,01	0,00	0,00					